

STATISTIQUE

agricole

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AU 1/10^e
POUR LES STRUCTURES AGRICOLES EN 1963
(Échantillon-Maître)

Supplément "Série Études" n° 5
Juin 1965

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

78, rue de Varenne. PARIS (VII^e)

Tél. INV. 50-20 — SOL. 85-49 — SOL. 89-79

TABLEAU DES SIGNES CONVENTIONNELS

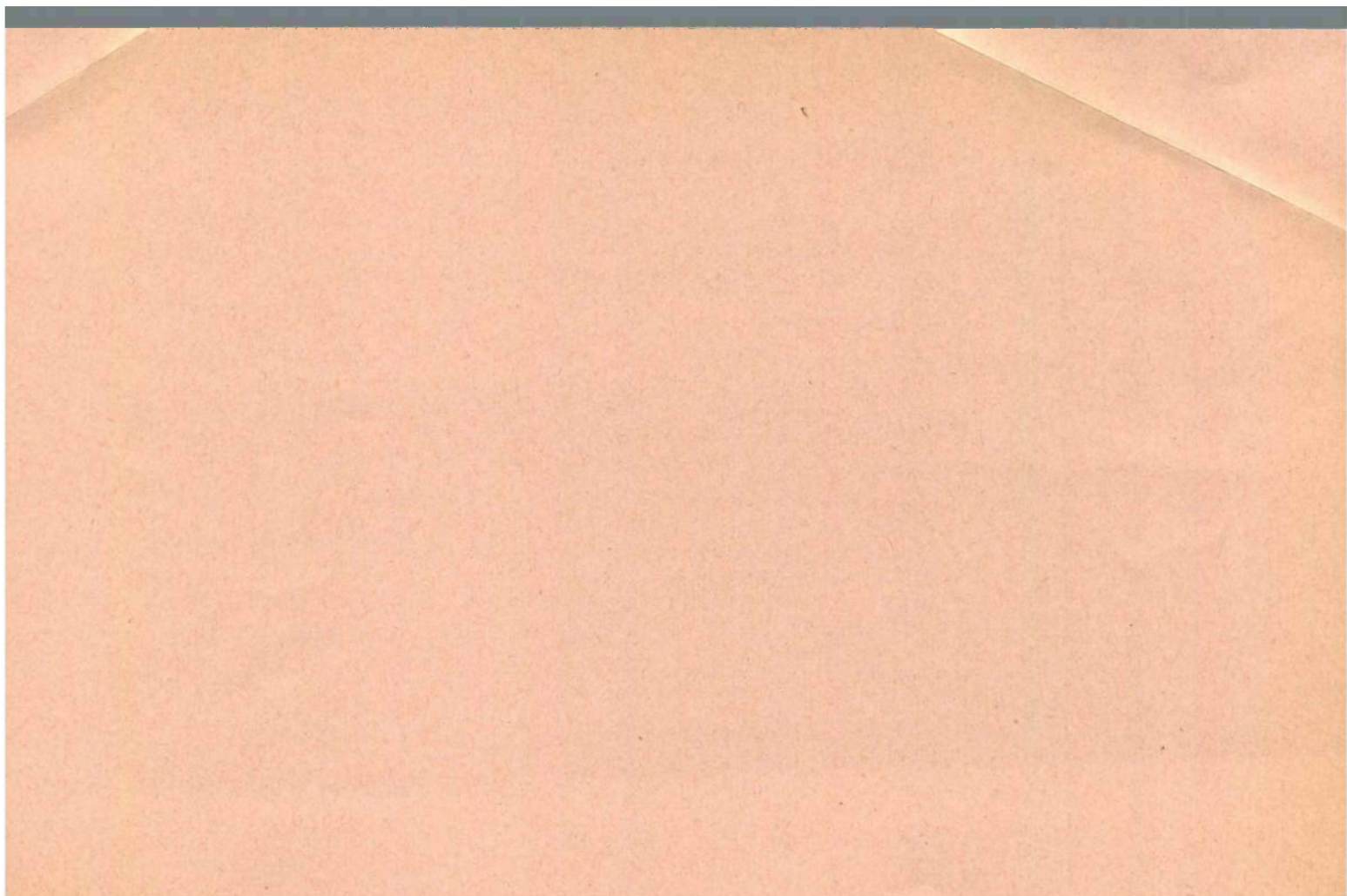
...	Le renseignement n'est pas encore publié ou n'est pas encore parvenu.	ε	Inférieur à la moitié de l'unité utilisée
///	Il ne saurait être question d'inscrire un nombre en raison de la nature des choses.	r	Nombre rectifié.
-	Résultat nul.	p	Nombre provisoire.
		→	Nombre inchangé.

- Bureau d'Information du public : 78, rue de Varenne - INV. 50-20 . SOL. 85-49 . SOL. 89-79 (Postes 2203 et 2472)

- Direction, Rédaction, Administration : Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques.

- Vente au Numéro : 3 francs.

A souscrire au Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques. Les règlements doivent être exclusivement faits par chèque sur une banque française ou par chèque postal C.C.P. Paris 9060-06 à l'ordre de : Imprimerie Nationale, 2, rue Paul-Hervieu, Paris.



ERRATA

Supplément « Série Etudes » N° 4

Page 1 - introduction dernière ligne, lire :
Mesures prophylactiques au lieu de mesures antiprophyllactiques.

Supplément « Série Etudes » N° 5

Page 22 - tableau V, note (a), lire :
61 Activité extérieure non agricole au lieu de activité extérieure agricole
colonne (6) dernière ligne, lire 91 070 au lieu de 91 030
colonne (9) ligne 30-34 ans, lire 18 960 au lieu de 19 860

Page 23 - colonne (6) lire 2 323 830 au lieu de 2 323 840

Page 31 - colonne « 1 a moins de 2ha » ligne 50-54 ans, sexes masculins
lire 15 920 au lieu de 16 920
colonne « 2 a moins de 5ha » ligne 70 ans et plus (ensemble)
lire 46 830 au lieu de 46 230
colonne « 70a moins de 100ha » ligne 40-44 ans
lire 4 010 au lieu de 4 100

Supplément « Série Etudes » N° 6

Page 13 - tableau N° 20
1 - Azotée, lire - au lieu de 77
2 - Phosphatée, lire 77 au lieu de -

Page 53 - lire Milliers au lieu de millions dans le tableau effectif

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AU 1/10^E SUR LES STRUCTURES AGRICOLES EN 1963

(ÉCHANTILLON-MAÎTRE) [1]

Au cours du second semestre 1963, une enquête sur les structures agricoles a été réalisée avec des enquêteurs recrutés par les directions départementales des services agricoles. Un échantillon aléatoire de 1/10 des exploitants agricoles a été interrogé par ces enquêteurs.

L'enquête de structure satisfait à deux objectifs :

— elle a le caractère d'un recensement agricole léger et elle fournit des informations récentes sur les structures agricoles au niveau de l'exploitation : famille des chefs d'exploitation, main-d'œuvre, mode de faire-valoir, surfaces occupées par les diverses cultures, renseignements sommaires sur le cheptel vif et mort;

— elle constitue une base de sondage donnant la possibilité de tirer au sort des sous-échantillons représentatifs pour effectuer des enquêtes spécifiques (exemples : étude des rendements céréaliers, étude des bâtiments d'habitation et d'exploitation) et rapprocher les résultats de ces diverses enquêtes réalisées en une seconde phase, d'où le terme d'« échantillon-maître » (master sample) utilisé pour désigner cette enquête de structure.

La qualité des informations collectées dans l'enquête est supérieure à celle du recensement général agricole de 1955 et les premiers résultats de l'enquête 1963 permettent de procéder à des comparaisons par rapport à 1955. Le nombre d'exploitations agricoles est passé de 2.286 000 en 1955 (résultat rectifié) à 1.900.000 en 1963, soit une diminution annuelle moyenne de l'ordre de 52.000 entreprises. Ce sont surtout les petites exploitations de moins de 10 ou 20 hectares de surface agricole utile qui ont disparu ou se sont agrandies, les unités de production de plus de 20 hectares de surface agricole utile sont, par contre, en augmentation.

Généralités

1. Le Service Central des Enquêtes et Études Statistiques et les Directions des Services Agricoles du Ministère de l'Agriculture ont procédé à l'automne 1963 à une enquête de structure par sondage au 1/10 avec la collaboration technique de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Cette enquête doit donner des informations utiles pour la préparation du V^e Plan de modernisation et d'équipement.

L'enquête « Échantillon-maître » a été réalisée avec les objectifs suivants :

a. *Donner des informations d'ordre structurel sur les exploitations agricoles à l'échelon départemental*

(1) La conception des plans de sondage, du questionnaire, des instructions aux enquêteurs et de l'exploitation de l'enquête est l'œuvre commune du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques du Ministère de l'Agriculture, de la section « Agriculture » et de la division « Études théoriques » de l'I.N.S.E.E. Le présent compte rendu a été rédigé par M. Claude Laurent, chargé de recherche au département Économie de l'Institut National de la Recherche Agronomique.

les derniers renseignements disponibles en la matière étant ceux du recensement agricole de 1955-1956;

b. *Fournir une base de sondage* récente, renfermant des informations permettant de tirer des échantillons aléatoires avec des taux de sondage moins élevés (de l'ordre du 1/100) pour entreprendre en une seconde phase des enquêtes par sondage spécifiques venant compléter l'échantillon-maître qui sert de lien entre les diverses enquêtes spécifiques destinées à être rapprochées.

2. Les questionnaires (cf. modèle en annexe) ont été

remplis à l'automne 1963 par des enquêteurs formés spécialement qui ont visité environ 192.000 exploitations tirées au sort. L'accueil réservé par les exploitants à l'enquête a été bon (0,5 % de refus) et les renseignements recueillis sont d'une qualité en sensible amélioration par rapport à ceux du dernier recensement agricole.

Les résultats sont relatifs à la campagne agricole 1962-1963 : 1^{er} novembre 1962-31 octobre 1963, sauf en ce qui concerne certains des départements ci-après qui ont fait l'objet de l'enquête *pilote*, en vraie grandeur à une période différente (Ces résultats ont été repris dans l'exploitation finale).

Départements	Période de l'enquête
Hautes-Alpes.....	Mars 1962-juillet 1962
Cher.....	Mai 1962-juillet 1962
Meuse.....	Septembre 1962-décembre 1962
Aube.....	Octobre 1962-janvier 1963
Seine-Maritime.....	Octobre 1962-Février 1963
Eure.....	Octobre 1962-février 1963
Orne.....	Janvier 1963-mars 1963

3. *Le plan de sondage* retenu a été le suivant :

a. Stratification des communes rurales par région agricole ou regroupement de régions agricoles; les communes très particulières et les communes urbaines ou appartenant à des agglomérations urbaines étaient classées dans des « strates à part »;

b. Tirage au sort de 1/10 des communes rurales, ces dernières ayant été classées par importance (nombre d'exploitations ou surface agricole utile) décroissante de façon à pouvoir faire l'objet d'un tirage systématique;

c. Recensement de toutes les exploitations agri-

coles ayant leur siège situé dans les communes rurales désignées (sondage en grappe à un degré);

d. Tirage au sort de 1/10 des exploitations classées selon la taille décroissante ayant leur siège dans les communes traitées à part et les communes urbaines ou appartenant à des agglomérations urbaines.

En fait, les communes urbaines et les communes rurales classées à part, ont souvent fait l'objet de plans de sondage particuliers.

Lors de l'extrapolation des résultats, il a été procédé à une estimation par le quotient :

$$r = \frac{\text{nombre d'exploitations dans le département au recensement}}{\text{nombre d'exploitations dans l'échantillon au recensement après extrapolation}}$$

4. Le fichier des exploitations agricoles des communes de l'échantillon a été mis à jour en mairie en 1963, avant l'enquête, à partir du fichier du recensement agricole de 1955 et du fichier des Caisses Mutuelles d'Allocations Familiales Agricoles départementales. Des contrôles systématiques sur le terrain ont été effectués afin d'éviter des oublis. Malgré ces précautions, il est probable que des exploitations sans terre, difficiles à saisir, ont échappé aux enquêteurs, surtout dans les zones urbaines.

5. Afin de comparer les résultats à ceux du dernier recensement agricole, les mêmes définitions de l'exploitation agricole ont été conservées.

6. *Les renseignements tirés de l'échantillon-maître* présentent des différences avec ceux du sondage au 1/20 du recensement de la population de 1962 principalement pour les raisons suivantes :

a. Les *définitions* et les *unités d'observation* sont différentes : individu, ménage ou logement dans le recensement démographique, exploitation agricole définie d'après certaines limites dans l'enquête de structure; la notion de siège d'exploitation ne coïncidant pas toujours avec celle du logement;

b. Au recensement démographique seule l'*activité principale* est demandée, et les personnes

ayant une activité mixte agricole ou non agricole déclarent généralement comme activité exercée à titre principal la profession non agricole de préférence à l'activité agricole;

c. Les personnes n'exerçant qu'une *activité agricole à temps partiel* sans occupations extérieures ne peuvent être classées que comme actives ou inactives au recensement de la population où il n'y a pas de catégorie correspondante;

d. La notion d'*activité féminine* est plus restrictive dans l'échantillon-maître que dans le recensement démographique, puisqu'il s'agit de l'activité consacrée aux travaux agricoles sur l'exploitation.

Les membres de la famille de l'exploitant n'ont pas été répartis en aides familiaux ou salariés dans l'enquête de structure, en raison du caractère quelque peu fictif et subjectif des déclarations; par ailleurs, *les membres de la famille des salariés agricoles qui ne travaillaient pas sur les exploitations recensées n'ont pas été saisis dans l'enquête agricole.*

Les écarts entre les deux sources de renseignements seront relevés et analysés. Ils feront l'objet d'une étude ultérieure particulière.

7. Définitions.

Les définitions utilisées ont été les suivantes :

a. Exploitation agricole :

Tout ensemble de terres (quelle que soit sa surface, bois et territoire non agricole non compris), mis en valeur à des fins de production animale ou végétale *sous la direction d'une personne exerçant la profession d'agriculteur, de maraîcher, d'arboriculteur, ou toute autre profession impliquant l'exploitation de terres.*

Tout ensemble de terre (bois et territoire non agricole non compris) de *un hectare ou plus en polyculture, de vingt ares ou plus en culture spécialisée* (culture maraîchère, potagère, arboricole, fruitière, florale, viticole), quelle que soit l'activité principale de la personne qui en a la jouissance (2).

Les exploitations soumises à une même direction et ayant tous les moyens de production (main-d'œuvre, cheptel vif, machines) en commun ont été considérées comme formant une seule unité économique.

b. Siège de l'exploitation :

Parcelle cadastrale sur laquelle se trouvent les bâtiments principaux d'exploitation.

Dans les cas où il n'existait pas de bâtiments d'exploitation (exploitations viticoles et herbages, par exemple) le siège de l'exploitation a été localisé

(2) La surface « bois et territoire non agricole non compris » est aussi appelée surface agricole utile (S.A.U.). On remarquera que les définitions adoptées en 1963 sont rigoureusement identiques à celles du recensement général de 1955.

au domicile du chef d'exploitation afin d'éviter des doubles comptes.

c. Chef d'exploitation :

Personne qui dirige effectivement l'exploitation, c'est-à-dire qui prend les décisions (de production, d'achats, de ventes, etc.) même si, au sens juridique, une autre personne est considérée comme le chef d'exploitation.

d. Vit sur l'exploitation. Ne vit pas sur l'exploitation :

Par vivant sur l'exploitation il faut entendre, d'une part les personnes travaillant sur l'exploitation non membres de la famille du chef d'exploitation et, d'autre part, les membres de la famille du chef d'exploitation *dont le logement et/ou la nourriture étaient assurés directement par l'exploitation.*

Une personne vivant sur l'exploitation pouvait donc vivre sous le toit du chef d'exploitation ou habiter dans le voisinage de façon qu'elle puisse se rendre rapidement et facilement sur le lieu de travail. Les absents temporaires ont pu être considérés comme vivant habituellement sur l'exploitation.

Cette question visait à recenser toutes les personnes travaillant sur l'exploitation ou les membres de la famille de l'exploitant qui avaient l'exploitation pour support budgétaire. Elle devait permettre de reconstituer en très grande partie la composition des ménages des chefs d'exploitation.

e. Membres de la famille du chef d'exploitation :

Par membres de la famille, il faut comprendre, outre le chef d'exploitation : le conjoint, les descendants, les ascendants et autres apparentés par des liens consanguins, juridiques ou par alliance. Les unions librement consenties ont été assimilées à des unions légales et des cas particuliers tels que : ascendant d'un gendre non chef d'exploitation ou personne étrangère à la famille prise en viager ont été classés dans la famille.

f. Activités des personnes : quantité de travail fournie sur l'exploitation :

On considère, conventionnellement, qu'une personne occupée à temps complet sur l'exploitation travaillait l'équivalent de 300 jours de 9 heures durant une année (pour tenir compte des interruptions normales, légales ou occasionnelles).

Chaque fois qu'une personne a été déclarée travaillant à temps partiel sur l'exploitation, son temps de travail a été évalué en nombre de jours par an, en fonction du temps qu'elle a consacré au travail sur l'exploitation chaque jour (traite des vaches et nourriture de la basse-cour par exemple), chaque semaine (exemple : membre de la famille ayant une profession non agricole et travaillant sur

l'exploitation pendant ses jours de congé hebdomadaires et annuels). Les travaux ménagers ont été exclus.

Seule la main-d'œuvre âgée de 14 ans révolus, a été prise en considération.

g. *Activité des personnes : nature de l'activité :*

Les personnes vivant ou travaillant sur l'exploitation ont été classées dans trois catégories, suivant la quantité annuelle de travail fourni sur l'exploitation : temps complet, temps partiel, sans activité.

Pour les personnes ne travaillant pas à temps complet, on a déterminé la nature de leur activité extérieure, et l'on a groupé les activités en quatre catégories :

- aucune activité hors de l'exploitation (codes 2 et 3);
- activité extérieure agricole (codes 4 et 5);
- activité extérieure non agricole (codes 6 et 7);
- activité extérieure agricole et non agricole (codes 8 et 9).

Lorsque le chef d'exploitation ne faisait que diriger l'exploitation, sans qu'il y ait apport de travail physique, ce travail n'a pas été enregistré.

h. *Emplois permanents :*

Un emploi permanent dans une exploitation est un emploi susceptible d'occuper une personne à temps plein ou partiel de manière continue ou régulière tout au long de l'année (un tel emploi peut en fait être tenu par plusieurs personnes successivement ou être temporairement sans titulaire).

i. *Emplois saisonniers ou occasionnels :*

Ce sont des emplois qui ne sont pas occupés tout au long de l'année.

Une activité saisonnière correspond à l'exercice d'emplois saisonniers présentant un caractère spécifique à une époque déterminée de l'année et de durée limitée (binage des betteraves, vendanges, etc.).

Une activité occasionnelle correspond à des emplois n'offrant aucun caractère spécifique particulier et pouvant être exercés à toute époque de l'année.

j. *Salariés occupant un emploi permanent :*

Lorsqu'un salarié occupe à temps complet un emploi permanent, il y a correspondance biunivoque entre la personne et l'emploi; le nombre de salariés est égal au nombre d'emplois à un instant donné (plusieurs salariés peuvent se succéder dans un même emploi permanent au cours d'une campagne agricole).

Un salarié occupant à temps partiel un emploi permanent sur une exploitation peut occuper également à temps partiel un emploi permanent sur une (ou plusieurs) autres exploitations. Il en résulte que le nombre d'emplois permanents à temps partiel n'est pas égal au nombre de salariés occupant à temps partiel un emploi permanent.

k. *Exploitation sans terre.*

Certaines entreprises obtiennent des productions agricoles (champignonnières, miel, œufs, etc.) sans utiliser la terre comme facteur de production. Elles ont été recensées dans les communes de l'échantillon-maître.

Faisaient notamment partie de cette catégorie les entreprises détenant au minimum :

- un reproducteur mâle faisant régulièrement la monte;
- une jument poulinière ou muletière;
- une vache laitière;
- deux bovins de deux ans et plus;
- trois porcs à l'engrais;
- dix mères lapines;
- cent volailles de reproduction (souche);
- dix ruches;
- six brebis mères (souche);
- six chèvres.

8. *Dans cet article quelques résultats importants sont présentés.*

Les premiers résultats de l'enquête exploités sur ordinateur, ont été répartis en trois chapitres :

a. Le premier porte sur les données relatives à la *structure des exploitations agricoles* : répartition selon la taille (superficie agricole utile) et évolution de cette répartition depuis 1955; répartition en fonction du mode de faire-valoir dominant;

b. Le second chapitre traite de la *population des membres des familles d'exploitants* qui vivent ou travaillent sur les exploitations. Ils sont étudiés d'après la nature de leurs activités agricoles et extra-agricoles. Les données actuellement disponibles sont encore peu détaillées, mais elles apportent des précisions intéressantes sur la structure de la population agricole active;

c. Enfin, une place spéciale a été faite, dans un troisième chapitre, aux *chefs d'exploitation*, leur répartition par sexe et âge en fonction de la taille des exploitations où ils se trouvent, du mode de faire-valoir dominant de ces exploitations, et de la nature de leur activité.

CHAPITRE I

LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

I. Répartition des exploitations suivant la taille en 1963

Les résultats disponibles au moment où sont rédigées ces lignes portent uniquement sur le nombre d'exploitations. Il est donc délicat de se livrer à une analyse approfondie de la structure des exploitations agricoles à partir du seul élément « nombre d'exploitations par classes de taille ». Néanmoins, le tableau I apporte déjà quelques informations intéressantes sur les 1.900.000 exploitations qui existaient en France en 1963 (3).

Le fait le plus important qui se dégage de ce tableau est que la France est encore un pays où les exploitations de petite taille prédominent : 29 % d'entre elles ont moins de 5 hectares et 20 % ont entre 5 et 10 hectares de surface agricole utile. Il serait intéressant de compléter cette information par la connaissance de la superficie qu'elles occupent, mais il est déjà très important de savoir que la moitié des producteurs agricoles français disposent chacun de moins de 10 hectares.

Il est fort probable qu'une proportion non négligeable de ces exploitations ne constitue pas pour ceux qui les cultivent la source unique de leurs revenus, bien qu'elles livrent une part non négligeable des produits agricoles commercialisés. Cela est surtout vrai pour celles ayant moins de 5 hectares. Il apparaît donc légitime de réserver un traitement particulier à ces petites exploitations. C'est ce qui a été réalisé dans le tableau I qui comporte trois classes de superficies entre 0 et 5 hectares.

Compte tenu de cette particularité, on peut remarquer que la classe de superficie qui contient le plus grand nombre d'exploitations est pour la France entière (et pour plus de la moitié des départements pris individuellement) la classe de 5 à moins de 10 hectares.

Certains départements ont une classe modale qui correspond à une taille plus grande. Ce sont :

a. Les départements de la région de programme Picardie, où les grandes et très grandes exploitations sont assez nombreuses. Encore con-

vient-il de remarquer que pour l'Aisne et la Somme on observe deux modes qui révèlent l'existence de deux agricultures distinctes dans chacun de ces départements;

b. Les départements bretons, bien que le mode soit dans la classe 5-10 hectares pour le Finistère et l'Ille-et-Vilaine. Mais dans ces deux départements il y a aussi une forte concentration d'exploitations dans les deux classes de taille adjacentes.

La cause de cette originalité semble résider dans les abandons d'exploitations qui ont eu lieu en Bretagne, au cours de la dernière décennie notamment. L'étude de la concentration des exploitations devrait permettre de contrôler si cette hypothèse est exacte;

c. La Loire-Atlantique et la Mayenne où les causes devraient être les mêmes surtout pour le premier de ces départements;

d. Le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne où beaucoup de petites exploitations ont disparu et où se sont créés de grands vergers;

e. Le Cantal, la Lozère et le Tarn, départements d'élevage extensif où les surfaces de parcours à moutons et à bovins augmentent les superficies d'exploitations;

f. Les Ardennes et le Doubs, départements dans lesquels la taille des troupeaux bovins est relativement élevée, ce qui suppose des superficies en herbages très importantes.

D'autres tendent à avoir plutôt une forte proportion d'exploitations de superficie inférieure à 5 hectares. Ce sont :

a. Des départements viticoles: l'Aube et la Marne (Champagne), l'Indre-et-Loire et la Vienne (4) qui l'est un peu moins, le Bas-Rhin et surtout le Haut-Rhin (Alsace), la Côte-d'Or (Bourgogne), les quatre départements languedociens (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales), le Var et la Corse;

b. Les départements de Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime) où l'on trouve simultanément des exploitations herbagères de petite taille et des

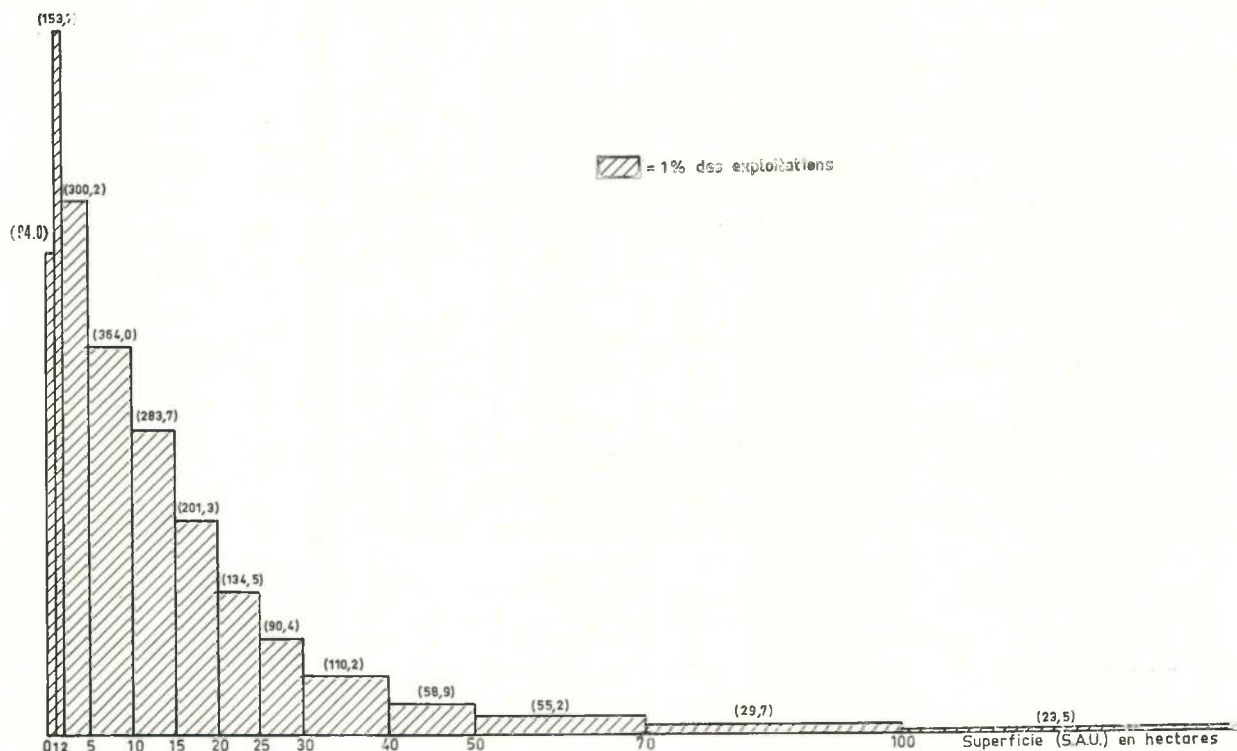
(3) Compte tenu des enquêtes réalisées en 1962 dans les départements pilotes.

(4) On verra plus loin que, dans ce département, le nombre des exploitations de moins de 1 hectare a considérablement diminué au profit certainement de celles de 2 à 5 hectares.

GRAPHIQUE I

Répartition, en %, des exploitations agricoles françaises suivant la superficie (S.A.U.) en hectares, en 1963

(les nombres absolus, en milliers, sont donnés entre parenthèses)



exploitations maraîchères surtout autour de Rouen et du Havre;

c. Les départements très industrialisés, contenant des exploitations à temps partiel d'ouvriers-paysans : Meurthe-et-Moselle et Moselle;

d. D'autres départements contenant des communes industrielles où l'on trouve une forte proportion d'exploitations maraîchères : Bouches-du-Rhône et Seine-et-Oise, qui contiennent également des exploitations viticoles pour le premier ou fruitières pour l'un et l'autre.

2° Évolution du nombre des exploitations entre 1955 et 1963

La comparaison du nombre des exploitations par classes de taille en 1955 et en 1963 qui est présentée dans ce paragraphe n'est pas toujours très correcte. On se souvient en effet que dans plusieurs départements le Recensement Général de l'Agriculture de 1955 avait rencontré des difficultés qui rendent certains résultats sujets à caution. Il a été possible de procéder a posteriori en certains cas à des estimations rectificatives, mais les ren-

seignements demeurent encore peu sûrs, notamment pour les départements de la Manche et du Finistère.

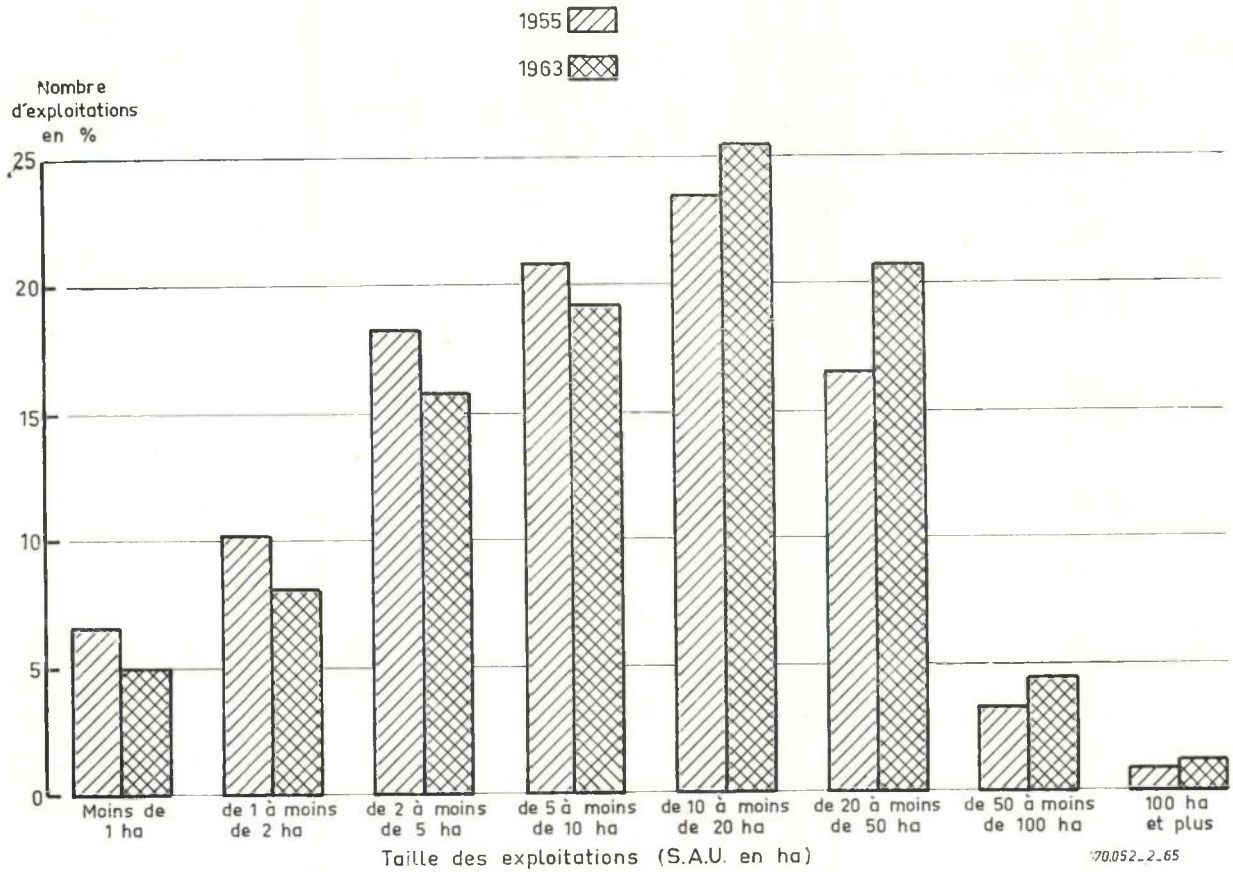
Le tableau II fait apparaître au niveau de la France une diminution du nombre total des exploitations de l'ordre de 17 % entre 1955 et 1963. Cette diminution affecte principalement les exploitations de faibles superficies (moins de 10 hectares). Par contre, on constate une augmentation du nombre d'exploitations de plus de 50 hectares qui tend à confirmer l'impression généralement admise de mouvement de concentration des exploitations. Cependant, les instructions données aux enquêteurs pour distinguer « cumul » et « concentration » avaient été plus précises et plus strictement appliquées en 1963 qu'en 1955. Il convient enfin de remarquer qu'au-dessus de 100 hectares, dans beaucoup de départements, les effectifs contenus dans l'échantillon-maître sont trop faibles pour qu'on puisse leur accorder une confiance totale.

Naturellement, les diminutions sont variables suivant les régions. Le cartogramme n° 1 montre que les régions de programme comportant des zones montagneuses ont vu les plus grandes dimi-

GRAPHIQUE II

Répartitions comparées des exploitations selon la taille, en 1955 et en 1963

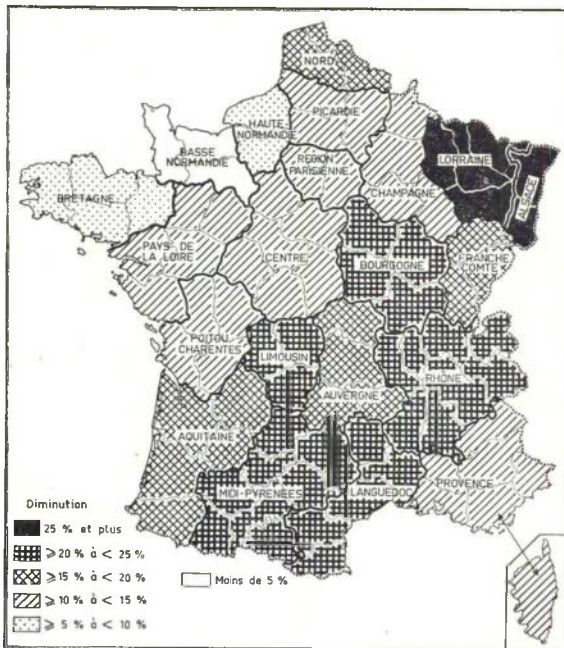
(ensemble des exploitations = 100)



70.052-2-65

CARTE 1

Évolution du nombre total d'exploitations agricoles de 1955 à 1963, par région de programme



CARTE 2

Évolution du nombre total d'exploitations agricoles de 1955 à 1963, par département



nutions. Les plus faibles sont en Bretagne et Normandie. Il est intéressant de les rapprocher des régions du Nord et de Lorraine et Alsace où les possibilités de trouver des emplois industriels ont accéléré les disparitions.

Les régions intermédiaires peuvent se subdiviser en deux groupes : celles où les migrations professionnelles hors de l'agriculture, largement antérieures à 1955, ont entraîné relativement peu de disparitions (Région parisienne, Picardie) et celles où les difficultés d'obtention d'emplois non agricoles, bien que moindres qu'en Bretagne, demeureraient non négligeables.

Le cartogramme n° 2 (évolution par départements) précise les données du précédent. Il met en lumière, en particulier, l'influence des zones à industrialisation rapide (Alpes du Nord, Alsace, Moselle) ou à conditions particulièrement difficiles (Ariège, bordure occidentale du Massif central).

Un autre phénomène remarquable y apparaît : la diminution observée dans les départements rhodaniens et les Alpes-Maritimes est sans doute freinée par l'implantation de cultures spécialisées (légumes, fruits et fleurs).

Enfin, la forte diminution du département de la Nièvre au milieu d'une région à diminution moyenne peut sembler aberrante. En fait elle dépasse de très peu 30 %, et pourrait s'expliquer par l'attraction des centres industriels du département.

3° Le mode de faire-valoir des exploitations

Il est courant de parler du mode de faire-valoir d'une exploitation. En réalité la superficie d'une exploitation donnée peut être partagée entre différents modes de faire-valoir. On ne peut donc, en toute rigueur, parler de mode de faire-valoir d'une exploitation qu'à la condition que ce dernier soit unique.

C'est pourquoi les résultats présentés dans ce paragraphe, qui concernent les exploitations et non leurs superficies, sont relatifs *au mode de faire-valoir dominant* des exploitations. Le mode de

faire-valoir dominant est défini comme le mode de faire-valoir qui affecte 50 % ou plus de la superficie agricole utile de l'exploitation.

Les catégories de modes de faire-valoir prises en considération sont celles qu'utilise la législation française (faire valoir direct, fermage, métayage). Une catégorie particulière a été créée pour les exploitations dont le propriétaire confie la gestion à un directeur rémunéré par un salaire (avec éventuellement intéressement au résultat). Cette catégorie porte ici le nom de « Direction par un salarié ».

Étant donnée la relative rareté des cas de faire valoir multiple dans lesquels une exploitation est affectée de plus de deux modes de faire-valoir différents, ces catégories ont été regroupées sous la rubrique « Autres ». Le tableau II et les cartogrammes 3 et 4 montrent que la proportion des exploitations en faire-valoir direct a très peu changé depuis 1955 (5). Ceci est d'ailleurs normal car les facteurs sociologiques (attachement au terroir, difficultés à changer ses habitudes de travail) et juridiques ont un tel poids dans la détermination des modes de faire-valoir, que leur évolution ne peut être observée aisément sur une période aussi courte. Il serait donc intéressant de procéder à des comparaisons avec des recensements anciens.

De plus, un élément important dans les structures des exploitations est la superficie occupée par les exploitations ayant un mode de faire-valoir dominant donné. Les résultats concernant ces superficies seront disponibles dans un avenir proche et ils permettront sans doute des interprétations fructueuses.

On peut simplement dire pour l'instant que les exploitations où le mode dominant est le faire-valoir direct sont toujours concentrées dans le sud de la France et plus particulièrement dans les départements viticoles.

(5) Cf. Recensement général de l'Agriculture de 1955, tome I (Imprimerie nationale, 1958), p. 72.

TABLEAU III

Répartition des exploitations selon le mode de faire valoir dominant en 1963

Départements	Mode unique				Mode double majoritaire				Autres modes mixtes	Total
	F.V.D. (b)	Ferme	Métayage	Direction par un salarié	F.V.D. (b)	Ferme	Métayage	Direction par un salarié		
FRANCE ENTIÈRE (a).....	855.230	352.680	39.550	10.730	361.090	253.920	12.000	550	1.3430	1.899.170
Nord.....	2.840	7.830	10	-	3.650	12.420	-	-	-	26.750
Pas-de-Calais.....	3.340	6.200	-	30	5.200	13.620	-	-	20	28.410
<i>Nord.....</i>	<i>6.180</i>	<i>14.030</i>	<i>10</i>	<i>30</i>	<i>8.850</i>	<i>26.040</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>20</i>	<i>55.160</i>
Aisne.....	2.720	2.270	-	50	2.300	4.800	-	-	-	12.140
Oise.....	1.580	2.370	-	120	930	3.170	-	-	10	8.180
Somme.....	2.190	3.320	-	20	2.760	8.750	-	10	-	17.050
<i>Picardie.....</i>	<i>6.490</i>	<i>7.960</i>	<i>-</i>	<i>190</i>	<i>5.990</i>	<i>16.720</i>	<i>-</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>37.370</i>
Seine (a).....	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
Seine-et-Marne.....	1.040	1.930	-	100	840	2.160	-	-	-	6.070
Seine-et-Oise.....	3.040	2.460	20	170	1.480	2.590	20	10	-	9.790
<i>Région parisienne (a).....</i>	<i>4.080</i>	<i>4.390</i>	<i>20</i>	<i>270</i>	<i>2.320</i>	<i>4.750</i>	<i>20</i>	<i>10</i>	<i>-</i>	<i>15.860</i>
Cher.....	5.920	3.480	320	50	3.240	2.470	180	10	90	15.760
Eure-et-Loir.....	2.260	3.300	10	60	1.550	4.680	20	-	10	11.890
Indre.....	7.100	2.850	640	80	3.810	2.650	70	-	190	17.390
Indre-et-Loire.....	13.410	4.330	250	240	3.640	2.480	80	-	280	24.710
Loir-et-Cher.....	8.920	3.880	90	190	2.900	3.010	70	-	70	19.130
Loiret.....	5.240	4.940	-	210	2.200	3.290	-	-	-	15.880
<i>Centre.....</i>	<i>42.850</i>	<i>22.780</i>	<i>1.310</i>	<i>830</i>	<i>17.340</i>	<i>18.580</i>	<i>420</i>	<i>10</i>	<i>640</i>	<i>104.760</i>
Eure.....	4.860	5.960	30	110	2.140	2.870	20	-	-	15.990
Seine-Maritime.....	5.970	12.360	10	50	1.770	3.710	-	-	20	23.890
<i>Haute-Normandie.....</i>	<i>10.830</i>	<i>18.320</i>	<i>40</i>	<i>160</i>	<i>3.910</i>	<i>6.580</i>	<i>20</i>	<i>-</i>	<i>20</i>	<i>39.880</i>
Calvados.....	5.890	11.190	-	100	2.330	3.570	-	10	10	23.100
Manche.....	12.360	18.570	50	110	6.270	6.950	-	-	20	44.330
Orne.....	7.690	9.930	30	60	2.520	3.350	40	-	10	23.630
<i>Basse-Normandie.....</i>	<i>25.940</i>	<i>39.690</i>	<i>80</i>	<i>270</i>	<i>11.120</i>	<i>13.870</i>	<i>40</i>	<i>10</i>	<i>40</i>	<i>91.060</i>
Côtes-du-Nord.....	11.230	18.360	40	70	7.750	8.950	20	-	20	46.440
Finistère.....	21.360	14.310	20	30	6.510	3.870	10	-	-	46.110
Ille-et-Vilaine.....	11.310	19.530	100	60	6.950	7.470	10	20	-	45.450
Morbihan.....	16.820	13.990	30	60	5.880	4.090	30	-	20	40.920
<i>Bretagne.....</i>	<i>60.720</i>	<i>66.190</i>	<i>190</i>	<i>220</i>	<i>27.090</i>	<i>24.380</i>	<i>70</i>	<i>20</i>	<i>40</i>	<i>178.920</i>
Loire-Atlantique.....	11.080	8.290	270	100	7.300	7.450	390	-	870	35.750
Maintenant-et-Loire.....	12.110	12.260	520	300	4.800	5.040	280	-	620	35.930
Mayenne.....	6.300	12.720	1.920	180	1.700	2.310	120	-	-	25.250
Sarthe.....	10.160	12.260	20	80	2.580	4.170	30	-	40	29.340
Vendée.....	12.160	8.050	1.550	310	5.620	8.840	680	30	440	37.680
<i>Pays de la Loire.....</i>	<i>51.810</i>	<i>53.580</i>	<i>4.280</i>	<i>970</i>	<i>22.000</i>	<i>27.810</i>	<i>1.500</i>	<i>30</i>	<i>1.970</i>	<i>163.950</i>
Charente.....	11.830	2.580	750	520	4.180	1.640	110	-	690	22.300
Charente-Maritime.....	16.480	17.210	630	60	6.810	3.980	230	30	1.110	31.070
Sèvres (Deux-).....	9.500	8.470	70	100	3.870	4.540	30	-	110	26.690
Vienne.....	9.690	4.880	990	350	4.490	3.250	20	-	640	24.310
<i>Poitou-Charentes.....</i>	<i>47.500</i>	<i>17.670</i>	<i>2.440</i>	<i>1.030</i>	<i>19.350</i>	<i>13.410</i>	<i>390</i>	<i>30</i>	<i>2.550</i>	<i>104.370</i>
Corrèze.....	12.300	2.280	110	10	5.100	840	40	-	60	20.740
Creuse.....	7.410	1.800	580	170	5.600	1.400	100	-	-	17.060
Vienne (Haute-).....	13.480	2.550	1.400	150	2.920	670	30	-	20	21.220
<i>Limousin.....</i>	<i>33.190</i>	<i>6.630</i>	<i>2.090</i>	<i>330</i>	<i>13.620</i>	<i>2.910</i>	<i>170</i>	<i>-</i>	<i>80</i>	<i>59.020</i>
Dordogne.....	25.570	3.340	1.060	470	3.980	1.240	240	30	60	35.990
Gironde.....	28.370	2.280	2.840	340	3.340	850	390	10	140	38.560
Landes.....	9.490	5.220	4.890	50	1.060	430	290	-	60	21.490
Lot-et-Garonne.....	15.930	2.780	1.520	160	2.500	960	210	10	200	24.270
Pyrénées (Basses-).....	16.650	2.590	1.430	250	6.240	1.210	160	-	230	28.760
<i>Aquitaine.....</i>	<i>96.010</i>	<i>16.210</i>	<i>11.740</i>	<i>1.270</i>	<i>17.120</i>	<i>4.690</i>	<i>1.290</i>	<i>50</i>	<i>690</i>	<i>149.070</i>

(1) Le département de la Seine a été exclu du champ de l'enquête.

(2) F. V. D. = faire-valoir direct.

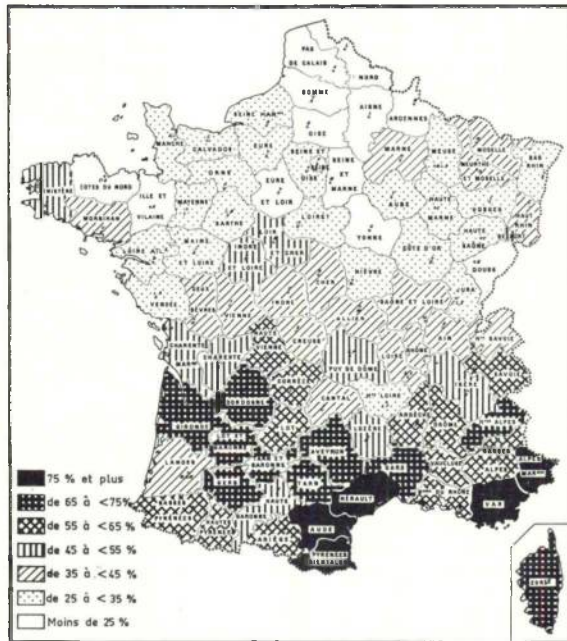
Départements	Mode unique				Mode double majoritaire				Autres modes mixtes	Total
	F.V.D. (b)	Fermage	Métayage	Direction par un salarié	F.V.D. (b)	Fermage	Métayage	Direction par un salarié		
Ariège.....	7.400	920	290	50	2.730	630	30	-	70	12.120
Aveyron.....	20.430	1.270	30	30	5.620	1.100	10	-	70	28.560
Garonne (Haute-).....	12.700	2.030	1.670	100	5.670	1.260	220	10	450	24.110
Gers.....	15.900	1.500	1.130	220	3.040	510	140	30	120	22.590
Lot.....	10.290	380	70	40	5.170	610	80	10	280	16.930
Pyrénées (Hautes-).....	9.180	200	70	20	4.550	540	20	-	60	14.640
Tarn.....	13.930	1.360	1.550	160	2.180	540	130	-	60	19.910
Tarn-et-Garonne.....	11.660	840	620	210	2.310	500	120	-	150	16.410
<i>Midi-Pyrénées.....</i>	<i>101.490</i>	<i>8.500</i>	<i>5.430</i>	<i>830</i>	<i>31.270</i>	<i>5.690</i>	<i>750</i>	<i>50</i>	<i>1.206</i>	<i>155.270</i>
Ardennes.....	1.890	1.400	-	50	2.320	2.680	-	-	-	8.340
Aube.....	2.980	1.340	-	10	2.710	2.060	-	-	-	9.100
Marne.....	6.880	1.860	50	30	4.310	3.290	340	-	200	16.960
Marne (Haute-).....	2.420	730	20	10	3.080	2.170	10	20	-	8.450
<i>Champagne.....</i>	<i>14.170</i>	<i>5.330</i>	<i>70</i>	<i>100</i>	<i>12.420</i>	<i>10.200</i>	<i>350</i>	<i>20</i>	<i>200</i>	<i>42.850</i>
Meurthe-et-Moselle.....	4.020	970	-	20	3.290	2.220	-	-	10	10.530
Meuse.....	2.520	850	ε	10	3.010	2.530	-	-	-	8.920
Moselle.....	8.880	600	-	20	7.770	2.880	10	-	-	20.160
Vosges.....	5.340	1.430	ε	20	6.770	2.230	10	-	-	15.800
<i>Lorraine.....</i>	<i>20.760</i>	<i>3.850</i>	<i>ε</i>	<i>70</i>	<i>20.840</i>	<i>9.860</i>	<i>20</i>	<i>-</i>	<i>10</i>	<i>55.410</i>
Rhin (Bas-).....	8.060	290	-	20	16.080	5.960	-	-	-	30.410
Rhin (Haut-).....	7.570	530	-	10	6.820	2.310	-	-	-	17.240
<i>Alsace.....</i>	<i>15.630</i>	<i>820</i>	<i>-</i>	<i>30</i>	<i>22.900</i>	<i>8.270</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>47.650</i>
Doubs.....	1.680	1.880	-	-	3.750	3.830	-	-	-	11.140
Jura.....	4.550	890	10	10	4.910	3.060	20	-	430	13.880
Saône (Haute-).....	3.660	870	-	-	5.140	2.620	10	-	20	12.320
Territoire de Belfort.....	1.160	70	-	-	750	480	-	-	-	2.460
<i>Franche-Comté.....</i>	<i>11.050</i>	<i>3.710</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>14.550</i>	<i>9.990</i>	<i>30</i>	<i>-</i>	<i>450</i>	<i>39.800</i>
Côte-d'Or.....	4.890	1.420	20	10	4.370	3.770	90	10	230	14.910
Nièvre.....	4.270	3.180	260	50	2.610	2.200	10	-	-	12.580
Saône-et-Loire.....	12.830	8.120	650	270	7.490	5.730	310	10	480	35.890
Yonne.....	2.800	2.520	-	60	3.700	2.840	-	-	20	11.940
<i>Bourgogne.....</i>	<i>24.890</i>	<i>15.240</i>	<i>930</i>	<i>390</i>	<i>18.170</i>	<i>14.540</i>	<i>410</i>	<i>20</i>	<i>730</i>	<i>75.320</i>
Allier.....	9.080	5.310	2.540	290	3.540	1.900	190	10	190	23.050
Cantal.....	6.290	3.940	70	100	3.030	1.310	20	-	10	14.770
Loire (Haute-).....	6.650	5.020	20	-	5.290	4.640	-	-	-	21.620
Puy-de-Dôme.....	15.360	1.930	140	70	12.250	3.610	30	10	430	33.830
<i>Auvergne.....</i>	<i>37.380</i>	<i>16.200</i>	<i>2.770</i>	<i>460</i>	<i>24.110</i>	<i>11.460</i>	<i>240</i>	<i>20</i>	<i>630</i>	<i>93.270</i>
Ain.....	8.950	5.620	30	40	5.420	3.110	20	-	150	23.340
Ardèche.....	15.830	2.420	260	120	4.280	1.330	160	20	410	24.830
Drôme.....	12.110	1.990	370	100	4.060	1.390	110	-	290	20.420
Isère.....	14.080	1.800	40	100	9.780	3.010	40	-	80	28.930
Loire.....	10.280	4.670	250	90	5.730	2.350	10	-	250	23.630
Rhône.....	7.420	2.450	1.250	230	3.540	1.350	540	-	780	17.560
Savoie.....	9.040	450	10	20	4.940	930	10	-	140	15.540
Savoie (Haute-).....	6.920	970	-	20	5.190	2.250	20	10	10	15.480
<i>Rhône-Alpes.....</i>	<i>84.630</i>	<i>20.370</i>	<i>2.210</i>	<i>720</i>	<i>42.940</i>	<i>15.720</i>	<i>910</i>	<i>30</i>	<i>2.200</i>	<i>169.730</i>
Aude.....	20.880	640	650	770	3.210	510	970	50	80	27.760
Gard.....	15.890	700	1.010	250	3.540	510	1.260	30	360	23.550
Hérault.....	37.060	380	690	530	3.430	650	930	100	120	43.890
Lozère.....	4.370	1.200	20	10	2.640	990	10	10	40	9.290
Pyrénées-Orientales.....	17.250	840	540	120	2.470	650	670	20	460	23.020
<i>Languedoc.....</i>	<i>95.450</i>	<i>3.760</i>	<i>2.910</i>	<i>1.680</i>	<i>15.290</i>	<i>3.310</i>	<i>3.840</i>	<i>210</i>	<i>1.060</i>	<i>127.510</i>
Alpes (Basses-).....	4.260	400	90	30	1.560	470	20	-	10	6.840
Alpes (Hautes-).....	5.300	220	-	-	1.450	330	-	-	10	7.310
Alpes-Maritimes.....	10.400	1.590	260	170	460	380	20	-	10	13.290
Bouches-du-Rhône.....	11.440	2.500	530	290	2.100	1.340	190	10	250	18.650
Var.....	15.750	640	990	230	960	250	760	-	70	19.650
Vaucluse.....	9.720	1.260	1.010	120	2.630	1.390	520	20	480	17.150
Corse.....	7.290	840	140	30	730	1.000	20	-	-	10.050
<i>Provence-Côte-d'Azur.....</i>	<i>64.160</i>	<i>7.450</i>	<i>3.020</i>	<i>870</i>	<i>9.890</i>	<i>5.160</i>	<i>1.530</i>	<i>30</i>	<i>830</i>	<i>92.940</i>

(b) F.V.D. = faire-valoir direct.

CARTE 3

Proportion (en %) par département, des exploitations en faire-valoir-direct

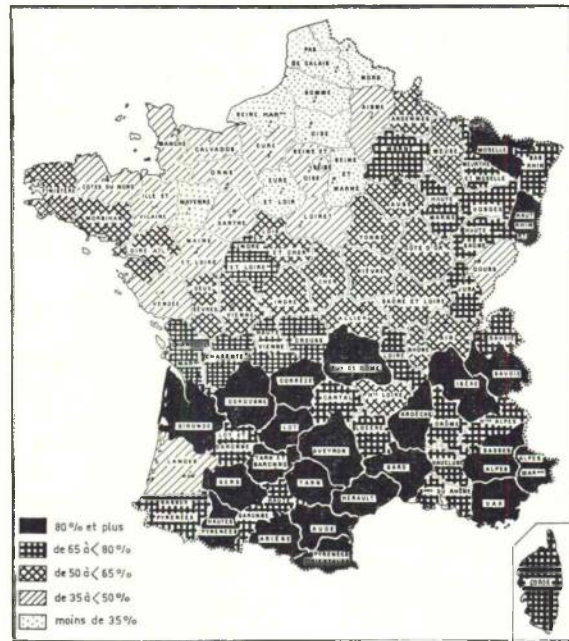
(mode unique)



CARTE 4

Proportion (en %) par département, des exploitations en faire-valoir direct dominant

(mode unique + mode double)



CHAPITRE II

LES MEMBRES DE LA FAMILLE DES EXPLOITANTS AGRICOLES VIVANT OU TRAVAILLANT DANS LES EXPLOITATIONS

Les résultats donnés dans ce chapitre concernent seulement les membres de la famille des chefs d'exploitation vivant sur l'exploitation ou y travaillant (6). Naturellement les chefs d'exploitation eux-mêmes, (qu'il ne faut pas confondre avec les propriétaires) sont compris dans cette catégorie. Par contre, aucun salarié étranger à la famille n'y figure.

Le tableau V donne la répartition de ces personnes, pour la France entière, selon le sexe et l'âge en fonction de la nature de leur activité telle qu'elle a été définie au point *g* de l'introduction. Il distingue également les personnes qui résident sur les exploitations et les actifs non résidents. Ceux-ci sont d'ailleurs très peu nombreux comme le montre le tableau IV.

TABLEAU IVa

Répartition des membres de la famille des chefs d'exploitation selon l'âge

(y compris les chefs d'exploitation)

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Ensemble des membres de la famille des chefs d'exploitation						
0- 4 ans (a).....	233.470	6,5	227.820	6,7	461.290	6,6
5- 9 —	284.470	7,9	274.650	8,1	559.120	8,0
10-14 —	329.790	9,1	317.820	9,3	647.610	9,2
15-19 —	292.910	8,1	267.530	7,8	560.440	8,0
20-24 —	176.540	4,9	133.650	3,9	310.190	4,4
25-29 —	178.690	5,0	156.470	4,6	335.160	4,8
30-34 —	224.780	6,2	202.370	5,9	427.150	6,1
35-39 —	263.510	7,3	234.310	6,9	497.820	7,1
40-44 —	254.050	7,1	229.290	6,7	483.340	6,9
45-49 —	146.680	4,1	151.560	4,4	298.240	4,2
50-54 —	270.000	7,5	267.250	7,8	537.250	7,7
55-59 —	283.300	7,9	265.720	7,8	549.020	7,8
60-64 —	272.350	7,6	237.970	7,0	510.320	7,3
65-69 —	165.660	4,6	172.560	5,1	338.220	4,8
70 ans et plus.....	222.420	6,2	275.510	8,0	497.930	7,1
TOTAL.....	3.598.620	100,0	3.414.480	100,0	7.013.100	100,0

(a) L'enquête ayant été exécutée au cours de l'année 1963, cette dernière génération n'a été que partiellement recensée.

(6) Cf. définitions, points *d* et *c*.

TABLEAU IVb

Répartition des personnes vivant dans les exploitations selon l'âge

(y compris les chefs d'exploitation)

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
0- 4 ans (a).....	233.330	99,9	227.690	99,9	461.020	99,9
5- 9 —	284.240	99,9	274.450	99,9	558.690	99,9
10-14 —	327.840	99,4	315.590	99,3	643.430	99,4
15-19 —	286.680	97,8	263.030	98,3	549.710	98,1
20-24 —	168.330	95,3	131.130	98,1	299.460	96,5
25-29 —	171.380	95,9	154.260	98,6	325.640	97,2
30-34 —	214.010	95,2	199.690	98,7	413.700	96,9
35-39 —	252.460	95,8	231.500	98,8	483.960	97,2
40-44 —	244.460	96,2	226.720	98,9	471.180	97,5
45-49 —	141.610	96,5	150.140	99,0	291.750	97,8
50-54 —	262.140	97,1	265.030	99,2	527.170	98,1
55-59 —	216.180	97,5	263.000	99,0	539.180	98,2
60-64 —	265.150	97,4	235.410	98,9	500.560	98,1
65-69 —	161.200	97,3	170.400	98,7	331.600	98,0
70 ans et plus.....	217.700	97,9	273.240	99,2	491.940	98,6
TOTAL.....	3.506.710	97,4	3.381.280	99,0	6.887.990	98,2

(a) L'enquête ayant été exécutée au cours de l'année 1963, cette dernière génération n'a été que partiellement recensée.

TABLEAU IVc

Proportion (en %) des membres de la famille des chefs d'exploitation vivant sur les exploitations selon l'activité

(y compris les chefs d'exploitation)

	Actifs sur l'exploitation recensée						Inactifs sur l'exploitation recensée (a)						
	Temps complet 1	Temps partiel (a)				Total des actifs 1 à 9	2	4	6	8	Total 4 à 8	Total des inactifs 2 à 8	
		3	5	7	9								Total 3 à 9
Proportion (en %) des personnes vivant sur les exploitations.....	99,1	98,6	84,7	93,2	86,4	97,1	97,8	99,0	87,5	95,6	68,6*	92,2	98,7

* Résultat entaché d'une erreur aléatoire importante, les effectifs étant très peu nombreux dans l'échantillon.

(a) Code activité :

Actifs à temps partiel sur l'exploitation recensée

- 3. Pas d'activité extérieure;
- 5. Activité extérieure agricole;
- 7. Activité extérieure non agricole;
- 9. Activité extérieure agricole et non agricole.

Sans activité sur l'exploitation recensée

- 2. Pas d'activité extérieure;
- 4. Activité extérieure agricole;
- 6. Activité extérieure non agricole;
- 8. Activité extérieure agricole et non agricole.

1° Évaluation de la population des membres des familles des chefs d'exploitations vivant sur les exploitations

Les personnes travaillant sur l'exploitation et n'y vivant pas sont des membres de la famille du chef d'exploitation dont le domicile est nettement distinct de l'exploitation et qui viennent travailler sur l'exploitation. Dans toutes les classes d'âge, leur proportion est inférieure à 4 % et dépasse rarement 3 %. En outre, certains chefs d'exploitation qui assuraient le travail de direction sur des exploitations où ils ne vivaient pas ont été comptés comme inactifs au sens physique du terme. Ce sont les « inactifs sur l'exploitation » ayant pour code d'activité 2 (cf. tableau IV c). Leur proportion est encore plus faible que celle des personnes de la catégorie précédente.

D'autre part, certaines personnes ayant, hors de l'exploitation où elles vivent, une activité professionnelle agricole (en tant qu'aide familial ou exploitant) sont susceptibles d'avoir été comptées deux fois. Mais ces doubles comptes ne doivent pas être très nombreux. Ils peuvent se rencontrer dans les catégories d'activité ayant pour codes 4 et 5 (activité agricole hors de l'exploitation) ou 8 et 9 (activité agricole et non agricole hors de l'exploitation). L'effectif des deux dernières catégories est si faible d'après les déclarations qu'on les a regroupées avec celles qui correspondent à une activité extérieure non agricole (6 et 8). Quant aux 133.000 personnes des catégories 4 et 5, elles représentent moins de 2 % de l'ensemble et il est très probable que la plupart d'entre elles exercent hors de l'exploitation une activité salariée; elles sont comptées, à ce titre, hors de la population des familles dont le chef est exploitant agricole.

On peut donc affirmer que la population des membres des familles des chefs d'exploitation vivant dans les exploitations était en 1963 d'environ 6,9 millions de personnes (le sondage indique 6.887.990 personnes).

Il est tentant de rapprocher ce résultat de celui

que donne le sondage au 1/20^e effectué dans le Recensement Général de la Population de 1962. (7) D'après ce dernier sondage, la population agricole (ménages dont le chef est exploitant, salarié agricole ou ancien agriculteur) était en 1962 de 8.362.010 personnes. Mais ce rapprochement est délicat pour plusieurs raisons :

a. L'échantillon-maître n'a pas pris en compte les familles des salariés agricoles et ne permet pas de dénombrer les salariés agricoles travaillant sur plusieurs exploitations;

b. Parmi les salariés agricoles saisis dans le recensement de population, figurent des membres des familles des chefs d'exploitations qui ne sont pas des salariés dans les définitions de l'échantillon-maître.

c. Les ménages d'anciens agriculteurs ne sont pas forcément pris en compte dans l'échantillon-maître.

Il sera possible de se livrer à des comparaisons portant sur l'ensemble de la population agricole active et de déterminer la proportion des salariés non membres des familles des exploitants. Un travail approfondi sur ce sujet est actuellement en préparation.

Mais il convient de remarquer que l'échantillon-maître, enquête économique sur la structure des exploitations, s'intéresse à la population active, c'est-à-dire au facteur de production « travail ». Si d'autres personnes ont été saisies dans les questionnaires c'était dans le but d'être certains de ne pas laisser échapper les actifs ayant tendance à ne pas se considérer comme tels. Les résultats purement démographiques ont un intérêt différent. Ils apportent des renseignements sur une population que ne saisit pas le R.G.P. de 1962 : celle des personnes vivant dans les exploitations agricoles et apparentées aux chefs de ces dernières.

(7) Cf. La population agricole : structure actuelle et évolution d'après le recensement de 1962 (ronéoté I.N.S.E.E., 1963), p. 7.

TABLEAU V
Répartition des membres de la famille des chefs d'exploitation selon le sexe, l'âge et l'activité
(y compris les chefs d'exploitation)

Groupe d'âge	Personnes ayant une activité agricole sur l'exploitation (a)					Personnes n'ayant aucune activité sur l'exploitation, mais ayant une activité extérieure (a)				Total des inactifs sur l'exploitation			Ensemble des personnes de la famille		
	Temps plein		Temps partiel			Total des actifs sur l'exploitation		Inactifs		Total des inactifs sur l'exploitation	Total général		vivant sur l'exploitation	ne vivant pas sur l'exploitation	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (10 + 9)	(12)	(13)	(14)	
Ensemble des personnes															
0-13 ans (b)	///	///	///	///	///	///	///	///	///	1.527.060	1.527.060	1.527.060	1.524.080	3.080	
14-19 ans..	84.620	204.760	7.470	35.290	247.520	332.140	3.390	70.290	73.680	295.580	369.260	701.400	688.820	12.580	
20-24 ans..	66.900	101.030	6.220	33.870	141.120	208.020	2.170	44.820	46.990	55.180	102.170	310.190	299.460	10.730	
25-29 ans..	119.930	117.630	10.050	37.240	164.920	284.850	1.560	25.230	26.790	23.520	50.310	335.160	325.640	9.520	
30-34 ans..	162.940	159.980	13.470	44.950	218.380	381.320	1.270	17.690	19.860	26.870	45.830	427.150	413.700	13.450	
35-39 ans..	198.490	187.570	16.520	52.070	256.160	454.640	1.070	14.940	16.010	27.170	43.180	497.820	483.960	13.860	
40-44 ans..	191.450	185.350	14.910	52.840	253.100	444.560	950	12.150	13.100	25.680	38.780	483.340	471.180	12.160	
45-49 ans..	108.860	122.690	8.450	33.150	164.290	273.150	600	7.340	7.940	17.150	25.090	298.240	291.750	6.490	
50-54 ans..	202.710	221.420	13.110	56.390	290.920	493.630	580	11.260	11.840	31.780	43.620	537.250	527.170	10.080	
55-59 ans..	207.400	227.840	13.390	48.540	289.770	497.170	670	8.850	9.520	42.330	51.850	549.020	539.180	9.840	
60-64 ans..	182.660	218.540	11.300	30.810	260.650	443.310	600	6.300	6.900	60.110	67.010	510.320	500.560	9.760	
65-69 ans..	84.720	164.780	3.370	10.710	178.860	263.580	170	3.230	3.400	71.240	74.640	338.220	331.600	6.620	
70 ans et plus....	47.600	185.140	1.440	5.130	191.710	239.310	270	2.400	2.670	255.950	258.620	497.930	490.940	6.990	
TOTAL...	1.658.280	2.096.730	119.700	440.970	2.657.400	4.315.680	13.300	224.500	237.800	2.459.620	2.697.420	7.013.100	6.887.990	125.110	
Vivant sur l'exploitation...	1.644.090	2.068.160	101.470	410.890	2.580.520	4.224.610	11.640	214.600	226.240	2.437.140	2.663.380	///	6.887.990	///	
Ne vivant pas sur l'exploitation..	14.190	28.570	18.230	30.080	76.880	91.030	1.660	9.900	11.560	22.480	34.040	///	///	125.110	

(a) Code « activité » :

Actifs sur l'exploitation :

3. Pas d'activité extérieure;
5. Activité extérieure agricole;
7. Activité extérieure non agricole.

(b) L'enquête ayant été exécutée au cours de l'année 1963, cette dernière génération n'a été que partiellement recensée.

Sans activité sur l'exploitation :

4. Activité extérieure agricole;
6. Activité extérieure agricole;
8. Activité extérieure agricole et non agricole.

TABLEAU V (suite)
Répartition des membres de la famille des chefs d'exploitation selon le sexe, l'âge et l'activité

Groupe d'âge	Personnes ayant une activité agricole sur l'exploitation (a)					Personnes n'ayant aucune activité sur l'exploitation, mais ayant une activité extérieure (a)			Total des inactifs sur l'exploitation (11) = (10 + 9)		Ensemble des personnes de la famille		
	Temps plein (1)	Temps partiel			Total des actifs sur l'exploitation (6)	4 (7)	6 + 8 (8)	Ensemble (9)	Inactifs (10)	Total général (12)	vivant sur l'exploitation (13)	ne vivant pas sur l'exploitation (15)	
		3 (2)	5 (3)	7 (4)									Ensemble (5)
Sexe masculin													
0-13 ans(b)	///	///	///	///	///	///	///	///	775.560	774.270	774.270	1.290	
14-19 ans..	75.920	87.410	6.300	23.720	117.430	2.700	37.990	40.690	131.040	171.730	365.080	7.260	
20-24 ans..	58.870	26.670	5.470	25.030	57.170	1.810	24.660	26.470	34.030	60.500	176.540	8.210	
25-29 ans..	110.700	4.990	9.330	32.390	46.710	1.440	16.660	18.100	3.180	21.280	178.690	7.310	
30-34 ans..	151.070	5.910	12.640	40.540	59.090	1.120	10.930	12.050	2.570	14.620	224.780	10.770	
35-39 ans..	181.810	7.180	15.460	46.860	69.500	920	8.910	9.830	2.370	12.200	263.510	11.050	
40-44 ans..	174.490	8.000	13.920	47.800	69.720	820	6.250	7.070	2.770	9.840	254.050	9.590	
45-49 ans..	96.440	6.490	7.810	29.610	43.910	500	3.640	4.140	2.190	6.330	146.680	5.070	
50-54 ans..	182.180	15.290	12.130	50.220	77.640	470	5.170	5.640	4.540	10.180	270.000	7.860	
55-59 ans..	187.780	27.510	12.070	43.590	83.170	600	4.700	5.300	7.050	12.350	283.300	7.120	
60-64 ans..	168.070	49.890	10.380	27.210	87.480	470	3.530	4.000	12.800	16.800	272.350	7.200	
65-69 ans..	77.130	58.550	3.090	9.120	70.760	150	1.800	1.950	15.820	17.770	165.660	4.460	
70 ans et plus....	43.610	96.520	1.280	4.360	102.160	240	1.470	1.710	74.910	76.620	222.420	4.720	
TOTAL...	1.508.100	394.410	109.880	380.450	884.740	11.240	125.710	136.950	1.068.830	1.205.780	3.598.620	91.910	
Vivant sur l'exploitation...	1.494.570	381.860	93.600	353.800	829.260	9.730	117.460	127.190	1.055.690	1.182.880	///	///	
Ne vivant pas sur l'exploitation.	13.530	12.550	16.280	26.650	55.480	1.510	8.250	9.760	13.140	22.900	///	91.910	

(a) Code « activité » :

- Actifs sur l'exploitation :
- 3. Pas d'activité extérieure;
 - 5. Activité extérieure agricole.
 - 7. Activité extérieure non agricole.

- Sans activité sur l'exploitation :
- 4. Activité extérieure non agricole;
 - 6. Activité extérieure non agricole;
 - 8. Activité extérieure agricole et non agricole.

(b) L'enquête ayant été exécutée au cours de l'année 1963, cette dernière génération n'a été que partiellement recensée.

TABLEAU V (suite et fin)
Répartition des membres de la famille des chefs d'exploitation selon le sexe, l'âge et l'activité

Groupe d'âge	Personnes ayant une activité agricole sur l'exploitation (a)					Personnes n'ayant aucune activité sur l'exploitation, mais ayant une activité extérieure (a)				Total des inactifs sur l'exploitation		Ensemble des personnes de la famille		
	Temps plein		Temps partiel			Total des actifs sur l'exploitation	4	6 + 8	Ensemble	Inactifs	Total général	vivant sur l'exploitation	ne vivant pas sur l'exploitation	
	3	5	7	Ensemble	(11) = (10+9)									(12)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Sexe féminin														
0-13 ans(b)	///	///	///	///	///	///	///	///	751.500	751.500	751.500	749.760	1.740	
14-19 ans..	8.700	117.350	1.170	11.570	130.090	138.790	690	32.300	32.990	164.540	197.530	331.000	5.320	
20-24 ans..	8.030	74.360	750	8.840	83.950	91.980	360	20.160	20.520	21.150	41.670	133.650	2.520	
25-29 ans..	9.230	112.640	720	4.850	118.210	127.440	120	8.570	8.690	20.340	29.030	154.260	2.210	
30-34 ans..	11.870	154.070	830	4.390	159.290	171.160	150	6.760	6.910	24.300	31.210	199.690	2.680	
35-39 ans..	16.680	180.390	1.060	5.200	186.650	203.330	150	6.030	6.180	24.800	30.980	234.310	2.810	
40-44 ans..	16.960	177.350	990	5.050	183.390	200.350	130	5.900	6.030	22.910	28.940	229.290	2.570	
45-49 ans..	12.420	116.200	640	3.540	120.380	132.800	100	3.700	3.800	14.960	18.760	151.560	1.420	
50-54 ans..	20.530	206.130	980	6.170	213.230	233.810	110	6.090	6.200	27.240	33.440	267.250	2.220	
55-59 ans..	19.620	200.330	1.320	4.950	206.600	226.220	70	4.150	4.220	35.280	39.500	265.720	2.720	
60-64 ans..	14.590	168.650	920	3.600	173.170	187.760	130	2.770	2.900	47.310	50.210	237.970	2.560	
65-69 ans..	7.590	106.230	280	1.590	108.100	115.690	20	1.430	1.450	55.420	56.870	170.400	2.160	
70 ans et plus.....	3.960	88.620	160	770	89.550	93.510	30	930	960	181.040	182.000	273.240	2.270	
TOTAL...	150.180	1.702.320	9.820	60.520	1.772.660	1.922.840	2.060	98.790	100.850	1.390.790	1.491.640	3.414.480	33.200	
Vivant sur l'exploitation...	149.520	1.686.300	7.880	57.080	1.751.260	1.900.780	1.910	97.140	99.050	1.381.450	1.480.500	///	///	
Ne vivant pas sur l'exploitation..	660	16.020	1.940	3.440	21.400	22.060	150	1.650	1.800	9.340	11.140	///	///	

(a) Code « activité » :

Actifs sur l'exploitation :

3. Pas d'activité extérieure;
5. Activité extérieure agricole;
7. Activité extérieure non agricole.

Sans activité sur l'exploitation :

4. Activité extérieure agricole;
6. Activité extérieure non agricole;
8. Activité extérieure agricole et non agricole.

(b) L'enquête ayant été exécutée au cours de l'année 1963, cette dernière génération n'a été que partiellement recensée.

2° Pyramide des âges des membres des familles des chefs d'exploitations

Si l'on examine la répartition par âge des membres de la famille des chefs d'exploitation, on se rend parfaitement compte de l'état du vieillissement de la population agricole (dont ces personnes constituent la majeure partie). En particulier la comparaison de la pyramide des âges (8) [graphique n° III] à celle de l'ensemble de la population française est très éloquente à ce sujet.

On retrouve dans la pyramide des âges des membres des familles des chefs d'exploitation les caractéristiques habituelles de l'influence des deux guerres (moins d'hommes que de femmes au-dessus de 65 ans, déficit des naissances des personnes ayant de 45 à 50 ans et de 20 à 30 ans) et d'espérance de vie des femmes supérieure à celle des hommes. Mais deux aspects de cette pyramide sont très particuliers à la population des familles d'exploitants agricoles :

a. Bien que la comparaison ne puisse être très rigoureuse par suite du déficit d'enfants de moins d'un an (9), il est possible de se rendre compte que la proportion des personnes âgées est beaucoup plus élevée dans la population des familles dont le chef est exploitant agricole que dans la population totale. Cela est dû à ce que peu d'exploitants prennent une vraie retraite, même s'il s'agit d'exploitations de subsistance; d'ailleurs le nombre des exploitants âgés est accru par des retraités venues d'autres professions;

b. Les classes d'âge au détriment desquelles se produit cette augmentation du nombre relatif de personnes âgées sont les classes comprises entre 20 et 35 ans et plus particulièrement les classes 20-24 ans et 25-29 ans.

En effet, si l'on calcule les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes dans chacune des classes d'âge on obtient le résultat suivant :

TABLEAU VI

Répartitions comparées de la population française en 1963 prise dans son ensemble et de la population des membres des familles des chefs d'exploitation vivant dans les exploitations agricoles (a)

(y compris les chefs d'exploitation)

Groupes d'âge	Population totale (b)		Population vivant dans les exploitations (membres de la famille du chef d'exploitation)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%	%	%	%
Moins de 5 ans.....	9,0	8,3	6,7 (c)	6,7 (c)
5-9 ans.....	8,1	7,4	8,1	8,1
10-14 —.....	9,1	8,3	9,2	9,3
15-19 —.....	8,3	7,5	8,2	7,8
20-24 —.....	6,3	5,6	4,8	3,9
25-29 —.....	6,9	6,1	4,9	4,6
30-34 —.....	7,3	6,7	6,1	5,9
35-39 —.....	7,2	6,7	7,2	6,8
40-44 —.....	6,8	6,4	7,0	6,7
45-49 —.....	4,3	4,2	4,0	4,4
50-54 —.....	6,2	6,2	7,5	7,8
55-59 —.....	5,8	6,0	7,9	7,8
60-64 —.....	5,3	5,7	7,6	7,0
65-69 —.....	3,7	4,9	4,6	5,0
70 ans et plus.....	5,7	10,0	6,2	8,2
ENSEMBLE.....	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) Il s'agit des rapports $\frac{\text{nombre de personnes entre } a \text{ et } b \text{ ans}}{\text{nombre de personnes total}}$ en % dans chacune des populations.

(b) D'après « La situation démographique en 1963 » dans *Études et Conjoncture*, n° 2, février 1965.

(c) L'enquête ayant été exécutée au cours de l'année 1963, cette dernière génération n'a été que partiellement recensée.

(8) Pour la classe 0-4 ans les effectifs sont inférieurs à la réalité car une partie des naissances de 1963 n'a pas été saisie. Dans une publication ultérieure on présentera une pyramide des âges année par année, après redressement des effectifs de moins d'un an non saisis. Les groupes d'âge présentés résultant de regroupements de générations.

(9) En effet, le déficit en enfants de moins d'un an gonfle légèrement les autres classes dans la répartition pour 10.000 personnes. Mais l'écart entre la répartition de la population totale et celle de la population des familles vivant sur des exploitations agricoles demeure élevé si l'on admet que le déficit porte sur le tiers ou le quart des enfants de moins d'un an.

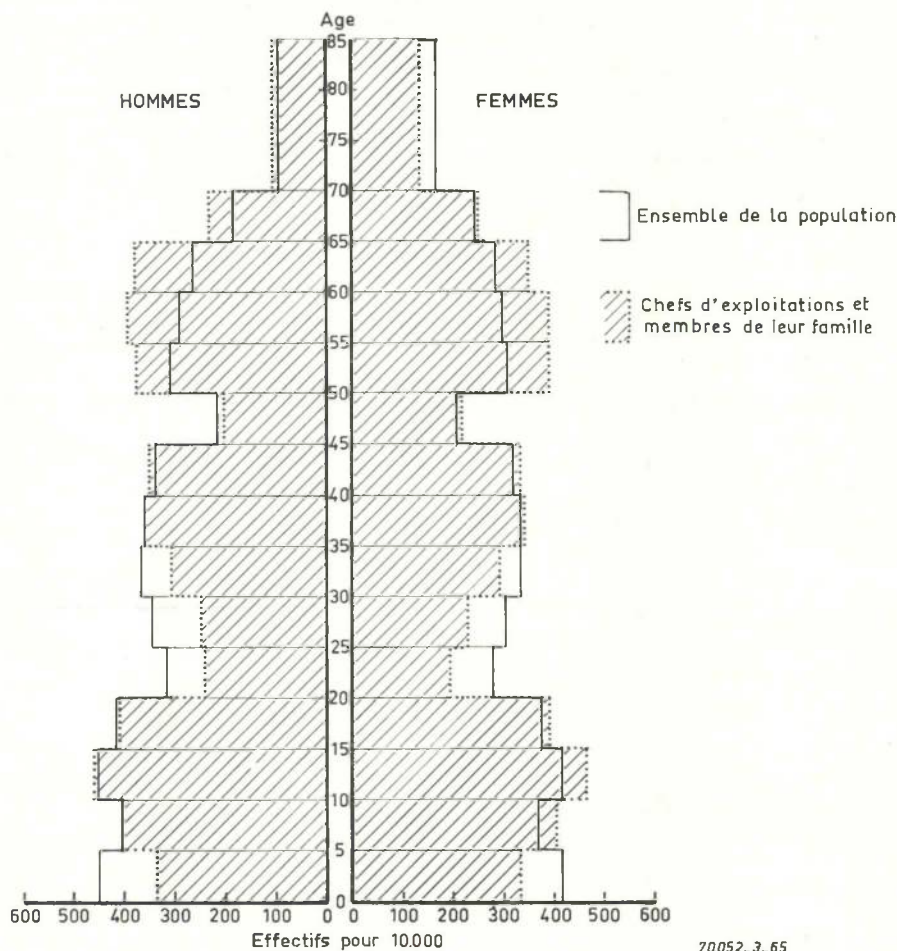
Même s'il est possible que les agriculteurs vivent plus vieux que les membres des autres professions, ceci met en évidence le fait que l'exode agricole s'est effectuée durant les dernières années parmi les personnes jeunes, d'autant plus que l'introduction des enfants manquants diminuerait les propor-

tions dans la population des ménages d'exploitants.

Comme ces personnes sont à l'âge de fécondité, il est certain que ces départs de jeunes vont avoir, par le seul jeu des facteurs démographiques, une influence nette sur la diminution de la population agricole au cours des vingt prochaines années.

GRAPHIQUE III

Pyramide des âges de 10.000 personnes de la population totale de la France, en 1963, et du même effectif de la population des chefs d'exploitations agricoles et des membres de leur famille à la même époque



NOTA : L'enquête agricole ayant été exécutée au cours de l'année 1963, la génération 1963 n'a été que partiellement recensée dans cette enquête.

3^o Activité des membres de la famille des chefs d'exploitations

Le tableau V renseigne également sur la nature des activités des membres de la famille des chefs d'exploitation âgés de plus de 14 ans.

On a déjà indiqué que les membres de la famille

se classent en trois catégories :

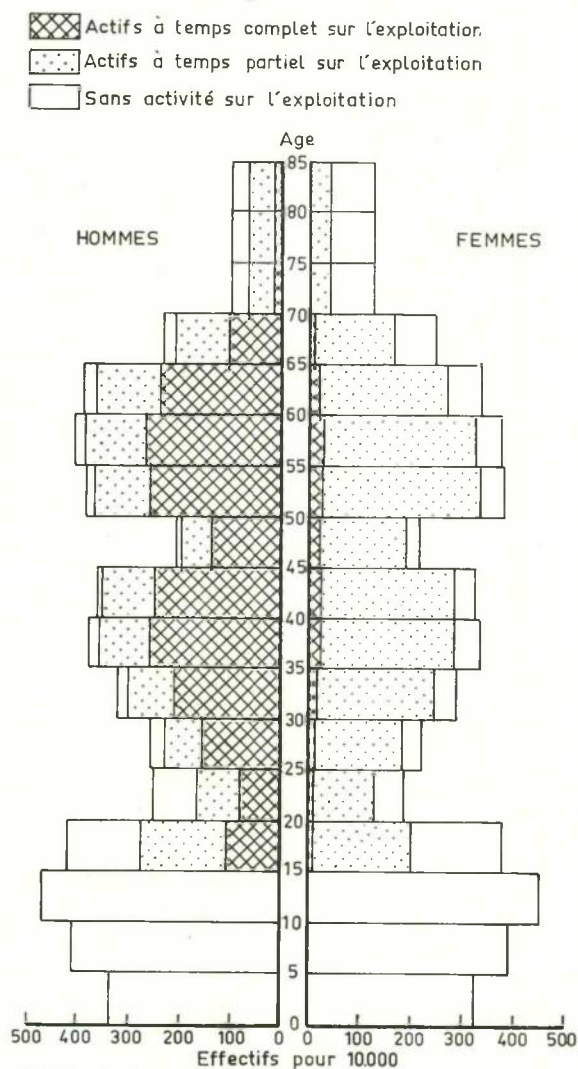
- a. Actifs à temps complet sur l'exploitation (code 1);
- b. Actifs à temps partiel sur l'exploitation (codes 3, 5, 7 et 9);
- c. Inactifs sur l'exploitation (codes 2, 4, 6 et 8).

La pyramide des âges (graphique n° IV) montre que les taux d'activité sont élevés dans toutes les classes d'âge, particulièrement pour la population masculine (10). Elle montre également que la proportion d'actifs dans la population totale varie peu avec l'âge pour les hommes et augmente légèrement avec l'âge pour les femmes.

GRAPHIQUE IV

Pyramide des âges des chefs d'exploitation et des membres de leur famille dans chaque catégorie d'activité

(Répartition de 10.000 personnes)



N.B. - Dans les tranches d'âge 10-14 ans, il n'est pas tenu compte de l'activité des personnes ayant 14 ans

(10) Bien entendu, la notion de productivité est absente ici lorsqu'on parle d'activité. Les heures de travail recensées peuvent aussi bien avoir été effectuées avec une faux qu'avec une moissonneuse-batteuse, au marché ou dans les champs.

On peut relever également que la proportion d'actifs à temps complet sur l'exploitation varie elle aussi très peu avec l'âge. Elle n'est vraiment plus faible chez les hommes que pour ceux qui ont de 20 à 24 ans (nombreux absents temporaires, notamment les militaires du contingent) et ceux qui ont plus de 65 ans (réduction d'activité). Chez les femmes elle est de toutes façons faible (8 % maximum dans la classe 45-49 ans).

Les résultats plus détaillés sur la nature de l'activité des personnes sont résumés dans le tableau VII. Dans ce tableau on a porté les effectifs masculins et féminins qui figurent dans chaque catégorie d'activité.

Si l'on considère l'ensemble de la population, on y relève que les 2/3 (66,5 %) des hommes et 56 % des femmes sont actifs à temps complet ou à temps partiel sur l'exploitation où ils vivent, ou sur l'exploitation dont le chef est un membre de leur famille.

En excluant les enfants de moins de 14 ans on voit nettement que très peu de personnes n'ont pas d'activité sur les exploitations. C'est le cas pour seulement 15 % des hommes et 28 % des femmes.

Il convient de remarquer en outre que les personnes vivant dans les exploitations et ayant une activité extérieure agricole sont en très faible proportion : moins de 2 % au total et 4 % pour les hommes actifs. Comme, parmi ceux-ci, le nombre de salariés agricoles est sans doute relativement élevé, on se rend compte que les personnes comptées deux fois dans la population des ménages dont le chef est exploitant agricole sont certainement très peu nombreuses.

Enfin, pour les personnes n'ayant pas d'activité sur les exploitations où elles vivent, on peut noter que très peu d'entre elles ont une activité extérieure. En ce qui concerne les hommes 5 % à peine sont actifs, principalement dans des professions non agricoles.

Il est intéressant également de relever que, parmi ceux qui sont totalement inactifs, les hommes de plus de 65 ans sont peu nombreux. Bien entendu l'activité de ceux qui travaillent est, pour la plupart d'entre eux, d'une productivité faible, mais rares sont ceux qui n'ont pas un temps de présence au travail important.

Une dernière observation mérite d'être faite à propos de l'activité des personnes. On a vu que les hommes actifs à temps partiel sont relativement peu nombreux et le sont plus souvent chez les plus jeunes (scolarité, service militaire) et chez les plus âgés (diminution d'activité). Il n'en est pas du tout de même pour les femmes et il est remarquable de constater : d'une part, que 88 % des femmes actives

sur les exploitations le sont à temps partiel, d'autre part que cette proportion varie très peu avec l'âge de ces personnes.

La connaissance des temps de travaux en jour-

nées consenties à l'agriculture, qui sera obtenue à partir de dépouillements ultérieurs, apportera une information encore jamais recueillie sur le travail féminin en agriculture.

TABLEAU VII

Personnes de la famille des chefs d'exploitation réparties selon le sexe et la nature de l'activité

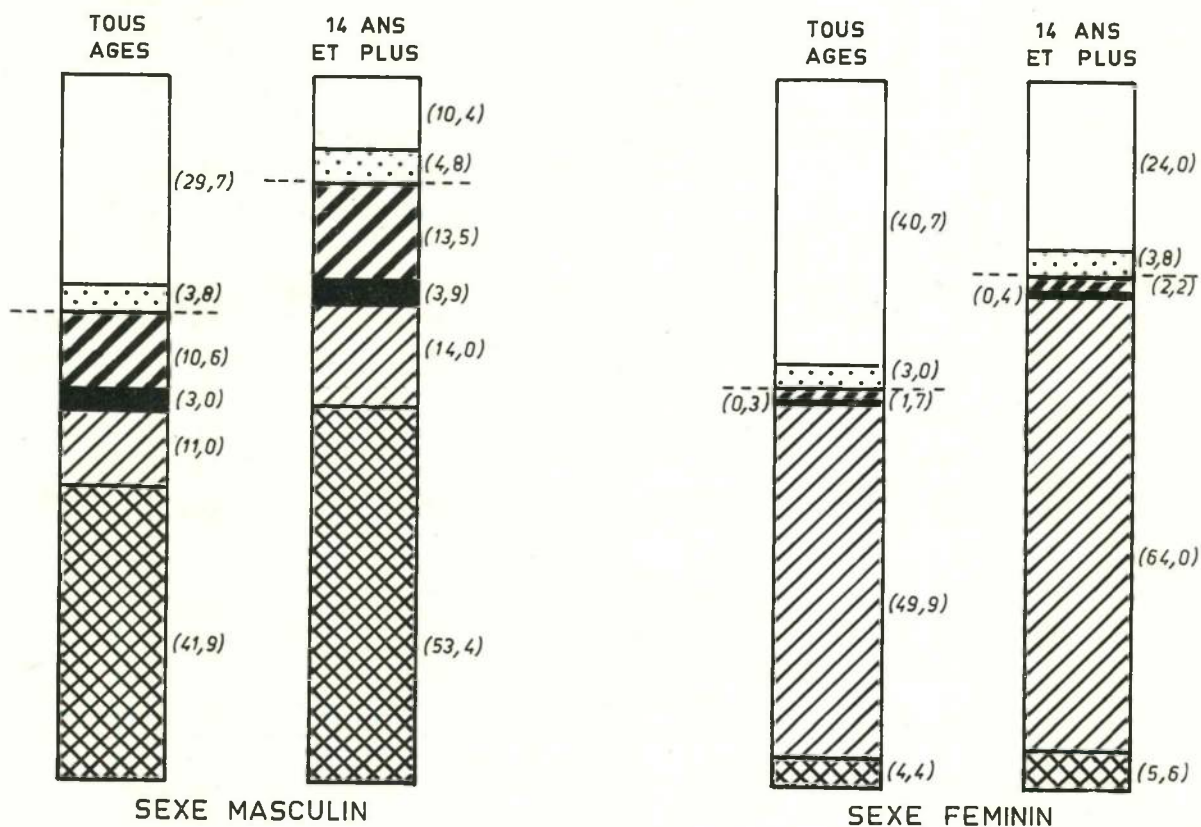
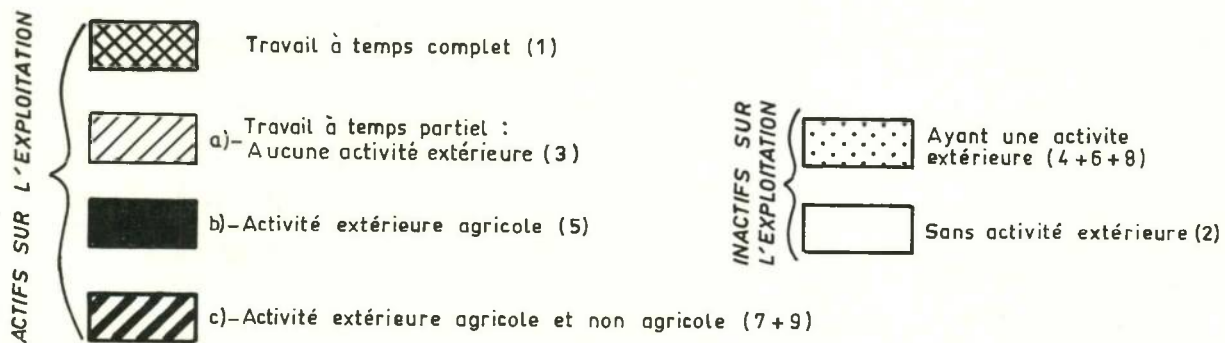
(y compris les chefs d'exploitation) [a]

Activité	Sexe masculin			Sexe féminin			Ensemble		
	Nombres absolus	% par rapport à l'ensemble tous âges	14 ans et plus	Nombres absolus	% par rapport à l'ensemble tous âges	14 ans et plus	Nombres absolus	% par rapport à l'ensemble tous âges	14 ans et plus
ACTIFS SUR LES EXPLOITATIONS									
<i>Travail à temps plein</i>1	1.508.100	41,9	53,4	150.180	4,4	5,6	1.658.280	23,6	30,2
<i>Travail à temps partiel</i>	884.740	24,6	31,4	1.772.660	51,9	66,6	2.657.400	37,9	48,5
Dont :									
Aucune activité extérieure.....3	394.410	11,0	14,0	1.702.320	49,9	64,0	2.096.730	29,9	38,2
Activité extérieure agricole.....5	109.880	3,0	3,9	9.820	0,3	0,4	119.700	1,7	2,2
Activité extérieure non agricole.....7	376.610	10,5	13,4	60.270	1,7	2,2	436.880	6,2	8,0
Activité extérieure agricole et non agricole.....9	3.840	0,1	0,1	250	ε	ε	4.090	0,1	0,1
TOTAL actifs sur l'exploitation.....	2.392.840	66,5	84,8	1.922.840	56,3	72,2	4.315.680	61,5	78,7
INACTIFS SUR L'EXPLOITATION									
<i>Possédant une activité extérieure</i>	136.950	3,8	4,8	100.850	3,0	3,8	237.800	3,4	4,3
Activité extérieure agricole.....4	11.240	0,3	0,4	2.060	0,1	0,1	13.300	0,2	0,2
Activité extérieure non agricole.....6	125.040	3,5	4,4	98.690	2,9	3,7	223.730	3,2	4,1
Activité extérieure agricole et non agricole.....8	670	ε	ε	100	ε	ε	770	ε	ε
<i>Aucune activité</i>2	1.068.830	29,7	10,4	1.390.790	40,7	24,0	2.459.620	35,1	17,0
Dont :									
Moins de 14 ans.....	775.560	21,6	///	751.500	22,0	///	1.527.060	21,8	///
14 à 64 ans.....	202.540	5,6	7,2	402.820	11,8	15,1	605.360	8,6	11,0
65 ans et plus.....	90.730	2,5	3,2	236.470	6,9	8,9	327.200	4,7	6,0
TOTAL inactifs sur l'exploitation.....	1.205.780	33,5	15,2	1.491.640	43,7	27,8	2.697.420	38,5	21,3
ENSEMBLE des personnes.....	3.598.620	100,0	///	3.414.480	100,0	///	7.013.100	100,0	///
Personnes de 14 ans et plus.....	2.823.060	///	100,0	2.662.980	///	100,0	5.486.040	///	100,0

GRAPHIQUE V

Proportion (en %) des chefs d'exploitation et des membres de leur famille dans chaque catégorie d'activité

(les % sont donnés entre parenthèses)



CHAPITRE III

LES CHEFS D'EXPLOITATION

La diminution du nombre des exploitations est la conséquence de celle du nombre des chefs d'exploitation. Une étude des causes de cette diminution sera publiée ultérieurement, mais il est intéressant de connaître la situation des chefs d'exploitation pour déterminer si cette tendance va se poursuivre et si son rythme va se modifier. Parmi les nombreux éléments qui interviennent, l'âge des chefs d'exploitation présente une importance particulière. Il est étudié dans ce chapitre, au niveau de la France entière, en fonction d'abord de la taille des exploitations, puis de leur mode de faire-valoir dominant, enfin de l'activité agricole des chefs d'exploitation.

Deux observations préalables à cette étude doivent être faites.

a. La première concerne le nombre des chefs d'exploitation, qui est plus élevé que celui que fournissait le sondage au 1/20^e effectué dans le recensement général de la population. D'après ce sondage, le nombre de personnes déclarées exploitants agricoles à titre d'activité principale est (après élimination des cas où deux personnes ont été déclarées exploitants sur la même exploitation) de 1.601.900 (11). L'échantillon-maître donne après les mêmes éliminations, un nombre total de 1.899.170 chefs d'exploitation. L'écart d'environ 300.000 s'explique par les différences de défini-

tions utilisées, qui conduisaient à des champs d'enquêtes différents.

Une étude sera entreprise en 1965 pour essayer de préciser sur quelles catégories d'exploitations portent ces différences.

b. En second lieu on observera que, sur ces quelques 1.900.000 exploitants 10,5 % d'entre eux, soit environ 199.000, sont des femmes. On verra qu'elles dirigent surtout des exploitations de petite taille et il est très probable que, sur les grandes exploitations, elles assurent fréquemment une direction intérimaire en attendant qu'un de leurs parents (fils, gendre) soit en mesure d'assurer la fonction d'exploitant.

1° Relations entre l'âge des chefs d'exploitation et la taille des exploitations

Les résultats relatifs à la répartition des chefs d'exploitations suivant l'âge et la taille des exploitations qu'ils dirigent figurent dans le tableau VIII. La première constatation qu'appelle ce tableau est relative au grand nombre des chefs d'exploitations âgés. En particulier, la proportion de chefs d'exploitation féminins croît régulièrement avec l'âge.

L'allure de la pyramide des âges (graphique n° VI) ainsi que les quelques données synthétiques suivantes mettent en évidence ces phénomènes :

Chefs d'exploitation âgés de plus de	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre (absolu)	%
65 ans.....	277.080		81.670		358.750	
		16,3		40,9		19,0
60 ans.....	520.810		119.110		639.920	
		31,0		59,6		33,7
55 ans.....	780.670		139.750		920.420	
		46,0		70,1		48,5
50 ans.....	1.025.460		172.770		1.198.230	
		60,3		86,5		63,1

Pour l'ensemble des chefs d'exploitation on constate que 48 % d'entre eux ont plus de 55 ans et que 19 % ont plus de 65 ans. Ces proportions

sont un peu moins élevées pour les chefs d'exploitation masculins, mais le caractère d'ancienneté de leur population est encore très accusé.

Cette connaissance ne suffit pas pour une prévision convenable des disparitions d'exploitations dans les années à venir. Déjà, pour s'en tenir à des

(11) « La Population agricole : structure actuelle et évolution d'après le recensement de 1962 » *op. cit.* p. 15.

TABLEAU VIII

Répartition des chefs d'exploitation suivant le sexe et l'âge, en fonction de la taille (S.A.U.) de leurs exploitations

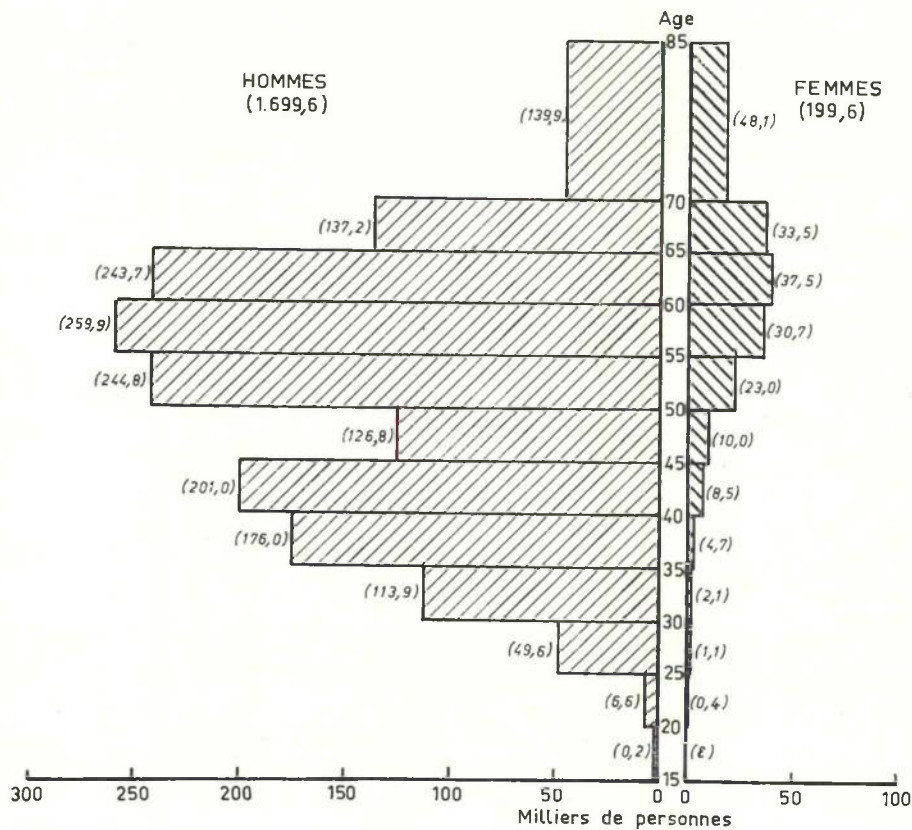
Taille des exploitations (S.A.U. en ha)	Moins de 1 ha										100 ha		Toutes tailles
	1 à moins de 2 ha	2 à moins de 5 ha	5 à moins de 10 ha	10 à moins de 15 ha	15 à moins de 20 ha	20 à moins de 25 ha	25 à moins de 30 ha	30 à moins de 40 ha	40 à moins de 50 ha	50 à moins de 70 ha	70 à moins de 100ha	et plus	
Moins de 20 ans.....	10*	20*	50*	10*	20*	50*	10*	20*	50*	10*	20*	10*	200*
20-24 ans.....	290	300	870	1.100	1.000	1.100	1.000	590	330	270	130	130	6.970
25-29 ans.....	1.580	2.130	4.470	7.070	7.070	5.940	3.570	4.240	2.650	1.930	920	920	50.620
30-34 ans.....	3.420	5.020	11.390	15.800	15.800	11.090	7.400	10.080	5.450	5.110	2.900	2.120	115.950
35-39 ans.....	6.110	8.700	18.640	23.350	23.350	16.730	11.340	15.190	7.530	7.230	4.330	3.190	180.750
40-44 ans.....	7.110	11.450	23.840	34.940	34.940	25.910	13.350	15.400	8.480	7.950	4.100	3.570	209.600
45-49 ans.....	6.070	9.590	18.540	20.750	20.750	11.090	7.440	8.990	4.870	4.150	2.440	1.930	136.860
50-54 ans.....	10.880	18.670	37.410	50.290	42.720	31.130	13.810	16.630	9.420	8.830	4.470	3.430	267.810
55-59 ans.....	13.120	21.880	47.150	60.840	44.040	30.530	13.060	16.140	8.460	8.130	4.160	3.290	290.500
60-64 ans.....	14.170	25.430	51.420	62.650	41.080	26.330	11.020	13.000	7.060	6.880	3.300	2.650	281.170
65-69 ans.....	11.800	20.570	39.580	51.420	21.450	12.860	4.980	5.510	2.820	2.820	1.550	1.130	170.690
70 ans et plus.....	19.440	29.900	46.230	38.860	20.340	11.480	3.900	4.360	2.140	1.940	1.100	1.110	188.050
TOTAL.....	94.000	153.740	300.160	283.670	201.310	134.450	90.380	110.150	58.920	55.240	29.660	23.470	1.899.170
					SEXE MASCULIN								
Moins de 20 ans.....	10*	10*	40*	50*	10*	20*	10*	20*	10*	10*	10*	10*	180*
20-24 ans.....	230	770	1.080	1.080	960	590	440	570	310	260	130	130	6.620
25-29 ans.....	1.470	4.130	7.580	7.770	7.040	5.000	3.560	4.240	2.640	1.920	920	920	49.560
30-34 ans.....	3.260	4.710	10.870	16.560	15.720	11.010	7.390	10.020	5.390	5.060	2.870	2.110	113.840
35-39 ans.....	5.850	8.060	17.450	29.600	22.980	16.540	11.150	15.040	7.450	7.130	4.280	3.130	176.020
40-44 ans.....	6.690	10.320	21.790	33.010	25.240	18.390	13.110	15.090	8.330	7.860	3.960	3.520	201.060
45-49 ans.....	5.530	8.220	16.200	22.910	15.190	10.650	7.090	8.640	4.650	3.960	2.320	1.860	126.820
50-54 ans.....	9.590	16.920	31.810	45.370	39.850	29.430	13.210	15.780	8.670	8.440	4.230	3.250	244.790
55-59 ans.....	11.300	18.130	39.420	54.100	40.200	28.090	12.300	15.210	8.020	7.640	3.930	3.150	259.860
60-64 ans.....	11.530	19.780	41.540	54.040	37.200	24.170	10.110	11.970	6.550	6.370	3.020	2.540	243.730
65-69 ans.....	8.810	14.830	30.080	39.840	18.000	11.100	4.340	4.840	2.530	2.530	1.380	1.020	137.180
70 ans et plus.....	13.940	21.010	33.670	29.260	15.710	8.930	3.190	3.530	1.810	1.650	860	930	139.900
TOTAL.....	78.210	123.210	247.750	321.820	188.860	127.200	85.890	104.950	56.360	52.820	28.250	22.560	1.699.560
					SEXE FÉMININ								
Moins de 20 ans.....	60*	40*	10*	20*	40*	10*	10*	20*	20*	10*	10*	10*	20*
20-24 ans.....	110	160	340	200	30*	40*	10*	10*	10*	10*	10*	10*	350*
25-29 ans.....	160	310	520	430	80*	90*	70*	60*	60*	30*	30*	10*	1.060
30-34 ans.....	260	640	1.190	990	250	190	190	150	80*	100*	50*	60*	2.110
35-39 ans.....	420	1.130	2.050	1.820	670	370	240	310	150	90*	50*	50*	4.730
40-44 ans.....	540	1.370	2.340	2.150	750	440	350	350	220	190	120	70*	8.540
45-49 ans.....	1.290	2.730	5.600	4.920	1.700	1.180	600	850	450	390	240	180	10.040
50-54 ans.....	1.820	3.750	7.730	6.740	2.440	1.330	760	930	440	380	230	140	23.020
55-59 ans.....	2.640	5.650	9.880	8.610	3.880	2.160	1.270	1.030	510	490	280	110	30.640
60-64 ans.....	2.990	5.840	9.490	6.700	3.450	1.410	640	670	290	290	170	110	37.440
65-69 ans.....	5.500	8.890	13.160	9.600	2.550	1.240	710	830	330	290	240	180	33.510
70 ans et plus.....	15.790	30.530	52.410	42.200	12.450	7.250	4.490	5.200	2.560	2.420	1.410	910	48.150
TOTAL.....	15.790	30.530	52.410	42.200	12.450	7.250	4.490	5.200	2.560	2.420	1.410	910	199.610

* Résultat entaché d'erreurs aléatoires, le nombre d'exploitations dans l'échantillon étant trop faible.

GRAPHIQUE VI

Pyramide des âges des chefs d'exploitation, en 1963, classés selon le sexe

(les effectifs en milliers sont donnés entre parenthèses)



éléments purement démographiques, une étude des possibilités de remplacement des chefs d'exploitation doit permettre de préciser davantage les probabilités de survie des exploitations. Cette étude sera entreprise dès que seront disponibles les données de l'échantillon-maître relatives à la composition des familles des exploitants (présence d'un successeur probable déterminé d'après la présence, l'activité et le lien de parenté avec le chef d'exploitation).

En second lieu, il apparaît une tendance à la diminution des superficies exploitées au fur et à mesure que l'âge des exploitants augmente. On relève tout d'abord que la proportion des chefs d'exploitation masculins vivant sur des exploitations de moins de 5 hectares augmente régulièrement avec l'âge entre 25 et 54 ans; elle augmente légèrement quand on passe à la classe 55-59 ans et beaucoup plus vite pour les exploitants de plus de 65 ans (voir graphique n° VII). Ceci est vraisemblablement dû à la tendance des agriculteurs âgés à ne pas abandonner complètement leur activité agricole et à se retirer sur des exploitations de petite taille.

Chez les femmes la tendance est moins accentuée, mais il convient de remarquer que la proportion d'exploitations de moins de 5 hectares est toujours plus élevée quel que soit l'âge des chefs d'exploitation.

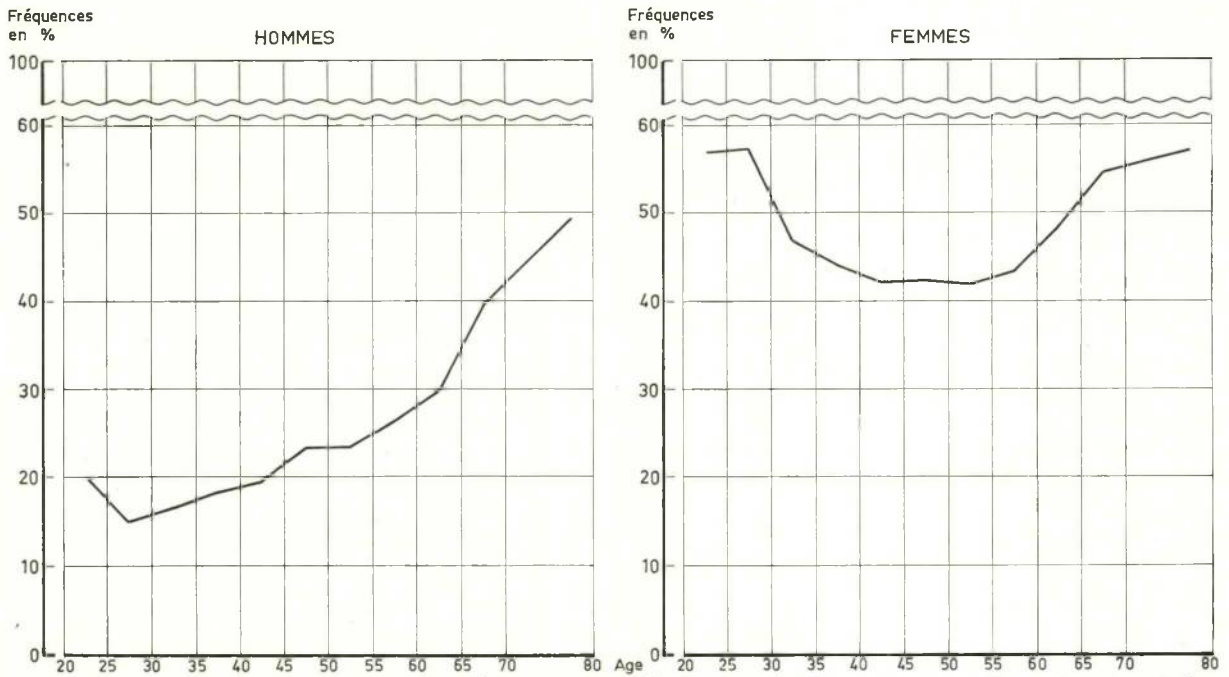
Si l'on met à part les exploitations de moins de 5 hectares, on peut encore s'apercevoir que les exploitants ayant entre 25 et 44 ans cultivent des exploitations dont les superficies sont le plus souvent comprises entre 10 et 15 hectares, alors que les chefs d'exploitation plus âgés ont plutôt tendance à se trouver sur des exploitations moins grandes. Ceci est surtout valable pour les chefs d'exploitation masculins, car les chefs d'exploitation féminins constituent, nous l'avons vu, une sous-population assez différente, mais relativement peu importante.

En effet, alors qu'au total, 26,4 % des exploitants masculins sont sur des exploitations de moins de 5 hectares, cette proportion s'élève à 49,5 % pour les femmes et dans aucune classe d'âge elle ne descend au-dessous de 40 % (graphique VIII).

Il en résulte que la plus grande partie des exploi-

GRAPHIQUE VII

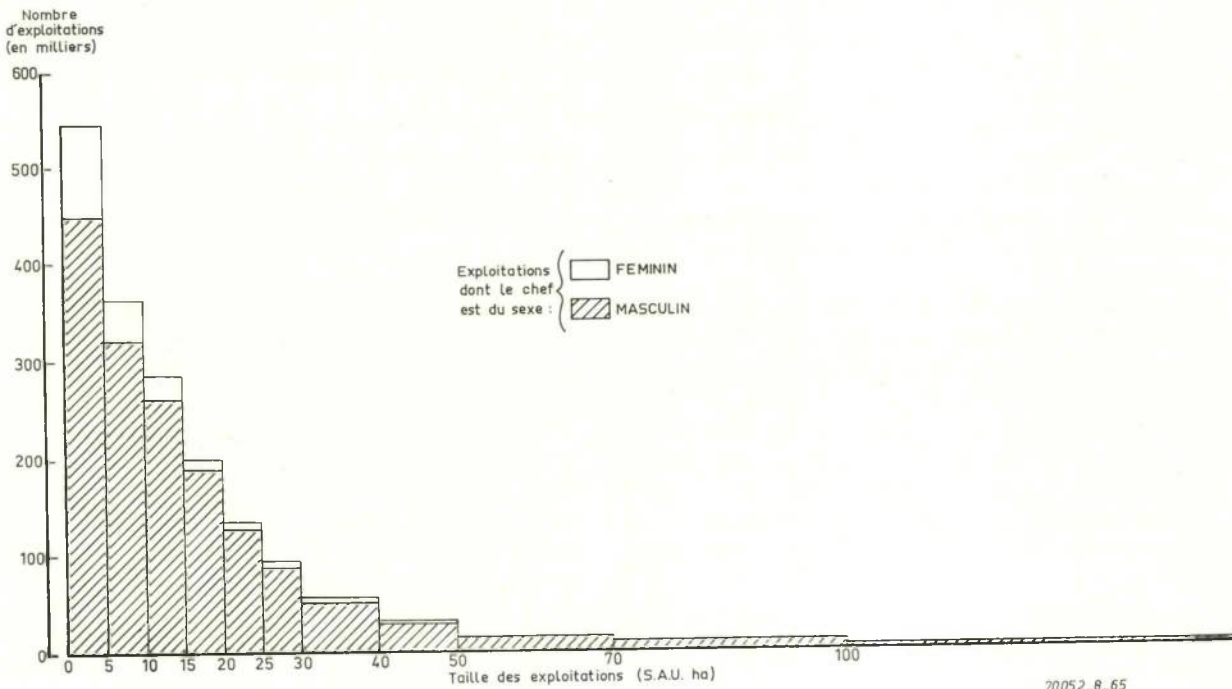
Variation en fonction de l'âge de la proportion en %, des chefs d'exploitation cultivant moins de 5 ha (S.A.U.)



N.B. Pour les femmes de moins de 30 ans, les résultats sont entachés d'erreurs aléatoires par suite du faible nombre d'exploitations dans l'échantillon pour cette catégorie

GRAPHIQUE VIII

Répartition des exploitations suivant la taille et le sexe du chef d'exploitation



tations dirigées par des femmes sont certainement des exploitations de subsistance. Ceci demande à être vérifié dans l'étude détaillée de la structure des exploitations, mais il est déjà nettement visible que la sous-population des exploitations dont le chef est une femme a, dans son ensemble, une allure très artisanale.

2° Relation entre l'âge des chefs d'exploitation et le mode de faire-valoir dominant de leur exploitation

La définition adoptée ne permet à un mode d'être déclaré dominant qu'à la condition de couvrir au moins 50 % de la superficie d'une exploitation donnée. Il est apparu que le fait pour une exploitation de comporter plus de deux modes de faire valoir était extrêmement rare (moins de 1 % des cas). Par ailleurs, deux exploitants sur trois ont pour leur exploitation un mode de faire-valoir unique, et deux tiers d'entre eux sont entièrement propriétaires de leurs terres.

On a vu dans le premier chapitre que ces proportions varient assez nettement suivant les régions.

L'influence de l'âge de l'exploitant sur le mode de faire valoir est également marquée. Le tableau IX donne la proportion pour chaque classe d'âge, des différents modes de faire-valoir dominants. On y remarque très nettement la tendance des exploitants âgés à être propriétaires de leurs exploitations. Pour les exploitations en faire-valoir direct (mode unique) où la moyenne est 1/3 de l'ensemble, les pourcentages augmentent régulièrement d'environ 5 % d'une classe à l'autre allant de 20 % pour la classe 25-29 ans (12) à 50 % pour la classe 60-64 ans. Cette proportion augmente plus rapidement à partir de la classe de 65-69 ans. Pour les exploitations où le faire-valoir direct est seulement dominant la proportion, toujours plus faible, croît aussi avec l'âge du chef d'exploitation mais cette croissance est très légère. On observe en outre que les exploitants les plus âgés prennent très peu de terres en location.

Cette tendance à l'augmentation du faire-valoir direct avec l'âge mérite d'être rapprochée de la tendance à la diminution des superficies cultivées. Les exploitants jeunes, ou dans la force de l'âge, cherchent à cultiver des exploitations aussi étendues que possible et peuvent disposer de main-d'œuvre familiale; ils s'efforcent de devenir propriétaires mais acceptent plus facilement d'être locataires de tout ou partie de leurs terres. Lorsqu'ils avancent

(12) Les classes d'âges inférieures à 25 ans n'ont pas été prises en considération par suite de la faiblesse de leurs effectifs

en âge leur comportement se modifie : ils ont moins tendance à être entrepreneurs, mais ne pouvant se retirer complètement, ils se fixent dans l'état paysan en se retirant sur de petites propriétés agricoles. Il est d'ailleurs possible qu'au-dessus de 65 ans des retraités d'autres professions viennent accroître le nombre de ces exploitants retraités.

L'examen des autres modes de faire-valoir confirme ces tendances puisque la proportion des fermiers diminue nettement entre les exploitants ayant de 35 à 39 ans et ceux qui ont de 40 à 44 ans. Par conséquent, dans l'ensemble, la proportion des fermiers est plus élevée chez les jeunes. Cependant les situations régionales sont très variables comme l'a montré le paragraphe L.3 du premier chapitre. Il sera très instructif de reprendre cette analyse par âge au niveau régional et départemental. D'ailleurs, la très faible variation de la proportion des exploitations en métayage masque, davantage encore, les disparités régionales puisque ce mode de faire-valoir est très localisé (voir le tableau III).

L'examen ci-dessus a été fait sur l'ensemble des chefs d'exploitation. Les variations relatives sont sensiblement identiques pour les chefs d'exploitation masculins par suite de la forte pondération qu'ils apportent à l'ensemble.

D'ailleurs la situation des chefs d'exploitation féminins est, à l'égard du faire-valoir, aussi particulière qu'à l'égard des superficies, puisque dans chaque classe d'âge la proportion des exploitations en faire-valoir direct (mode unique) dépasse toujours 50 %. Elle croît régulièrement jusqu'à 65 ans, et plus rapidement au-dessus de 65 ans, tandis que le faire-valoir direct dominant (mode double) se situe toujours autour de 15 % sauf pour les femmes plus âgées chez lui qui le mode unique l'emporte nettement.

Ces observations vont donc dans le même sens que celles qu'on a faites sur les superficies : une forte proportion des chefs d'exploitation féminins continuent à mettre en valeur l'exploitation d'un parent décédé (mari, père ou frère), de manière à assurer leur subsistance ou à permettre à un de leurs enfants d'atteindre un âge suffisamment élevé pour prendre à son tour la direction de l'exploitation.

3° L'âge moyen des chefs d'exploitation et leur activité sur l'exploitation

On a calculé pour chaque classe de taille des exploitations l'âge moyen des exploitants, suivant que ceux-ci travaillaient à temps complet ou à temps partiel sur leur exploitation. Un sort particulier a été réservé aux exploitants qui y effectuent uniquement un travail de direction.

TABLEAU IX
Répartition des exploitations selon le mode de faire valoir dominant en fonction de l'âge des chefs d'exploitation

Groupe d'âge	Faire-valoir dominant										Ensemble	
	Mode unique					Mode double (majoritaire)						Autres modes mixtes
	F. V. D. (a)	Fermage	Métayage	Direction par un salarié	F. V. D. (a)	Fermage	Métayage	Direction par un salarié	Fermage	Métayage		
ENSEMBLE DES CHEFS D'EXPLOITATION												
Moins de 20 ans	30*	40*	10*	10*	40*	20*	70*	20*	70*	200		
20-24 ans	2.020	2.940	240	900	680	50*	70*	50*	6.970			
25-29 ans	10.680	24.590	1.700	550	5.430	470	470	380	50.620			
30-34 ans	28.060	46.020	2.860	1.170	16.170	19.480	1.190	950	115.950			
35-39 ans	51.600	56.580	4.640	1.550	30.120	32.610	1.710	1.830	180.750			
40-44 ans	72.610	48.380	5.510	1.600	39.560	38.210	1.480	2.130	200.600			
45-49 ans	54.320	27.250	3.100	1.140	27.230	21.640	950	1.220	136.860			
50-54 ans	111.850	44.090	6.090	1.660	58.740	41.120	1.880	2.310	267.810			
55-59 ans	133.410	41.750	6.130	1.380	64.170	40.000	1.700	1.890	290.500			
60-64 ans	145.260	34.790	5.510	960	60.250	31.070	1.580	1.680	281.170			
65-69 ans	105.350	15.520	2.310	440	32.750	13.080	540	680*	170.690			
70 ans et plus	139.970	10.760	1.460	200	25.730	9.190	430	310	188.050			
TOTAL	855.220	352.680	39.550	10.730	361.090	253.920	12.000	13.430	1.899.170			
SEXE MASCULIN												
Moins de 20 ans	80*	30*	10*	10*	40*	20*	70*	20*	70*	180		
20-24 ans	1.860	2.790	230	540	5.330	650	470	50*	6.620			
25-29 ans	10.170	24.220	1.670	560	15.970	6.780	470	420	49.560			
30-34 ans	26.970	45.410	2.850	1.160	19.300	1.160	1.180	950	113.840			
35-39 ans	49.300	55.310	4.610	1.520	32.110	37.210	1.690	1.810	176.020			
40-44 ans	67.990	47.050	5.440	1.570	38.110	37.210	1.460	2.130	201.060			
45-49 ans	48.730	25.600	3.050	1.080	25.670	20.530	950	1.200	126.820			
50-54 ans	99.070	40.890	5.850	1.600	54.820	38.410	1.860	2.220	244.790			
55-59 ans	115.850	37.510	5.800	1.340	58.970	36.840	1.660	1.790	259.860			
60-64 ans	121.600	30.580	5.120	920	54.140	28.240	1.500	1.560	243.730			
65-69 ans	81.780	12.860	2.050	380	27.740	11.230	480	630	137.180			
70 ans et plus	100.660	8.610	1.190	150	21.110	7.580	360	240	139.900			
TOTAL	724.060	330.860	37.860	10.340	332.360	238.900	11.690	12.960	1.699.560			
SEXE FÉMININ												
Moins de 20 ans	10*	10*	10*	10*	10*	10*	10*	10*	20*			
20-24 ans	160	150	10*	10*	100	30*	40*	10*	350			
25-29 ans	510	370	30*	10*	200	180	10*	10*	1.060			
30-34 ans	1.090	610	10*	10*	560	500	20*	20*	2.110			
35-39 ans	2.300	1.270	30*	30*	1.000	500	20*	20*	4.730			
40-44 ans	4.620	1.330	70*	30*	1.450	1.000	20*	20*	8.540			
45-49 ans	5.590	1.630	50*	60*	1.560	1.110	20*	20*	10.040			
50-54 ans	12.780	3.200	240	60*	3.920	2.710	20*	90*	23.020			
55-59 ans	17.560	4.210	330	40*	5.200	3.160	40*	100*	30.640			
60-64 ans	23.660	4.210	390	40*	2.830	1.830	80*	120*	37.440			
65-69 ans	23.570	2.660	260	60*	5.010	1.850	50*	50*	33.510			
70 ans et plus	39.310	2.150	270	50*	4.620	1.610	70*	70*	48.150			
TOTAL	131.160	21.820	1.690	390	28.730	15.020	310	470	109.610			

* Résultats entachés d'erreurs aléatoires, le nombre d'exploitations dans l'échantillon étant trop faible.
a) F. V. D. = Faire valoir direct.

Sur l'ensemble 5,5 % des chefs d'exploitation sont dans cette situation. Mais dans cette catégorie l'influence des chefs d'exploitations féminins est notable (1 sur 3) et dans bien des cas, avons-nous vu, il s'agirait probablement d'une direction intérimaire. Si l'on s'en tient seulement aux hommes ce pourcentage tombe à 4,2 %.

Plus remarquable est la proportion des chefs d'exploitation qui travaillent à temps partiel sur leurs exploitations. Le poids des chefs d'exploitation féminins est ici nettement moindre et, malgré cela, plus d'un tiers des exploitants ne sont pas occupés à temps plein sur leurs exploitations (30,4 % des hommes et 69,4 % des femmes). On étudiera ultérieurement les activités extérieures de ces chefs d'exploitation pour essayer : d'une part de déterminer dans quelle mesure leur activité agricole peut-être considérée comme principale ou secondaire et, d'autre part, de rechercher si ces situations paraissent appelées à se maintenir ou à se modifier.

Si l'on considère maintenant les âges moyens, trois remarques peuvent être faites :

a. Entre 1955 et 1963 l'âge moyen des chefs d'exploitations n'a pas changé il est resté pour l'ensemble de 53 ans.

On constate cependant une tendance au vieillissement des chefs d'exploitation ayant de petites exploitations. En effet, en 1955 les âges moyens se répartissaient comme suit (13) :

Moins de 5 hectares.....	56 ans
5 à 10 hectares.....	53 ans
10 à 20 hectares.....	50 ans
20 hectares et plus.....	49 ans

L'examen du tableau X montre que sur les exploitations de 5 à 10 hectares l'âge moyen n'a pas changé. Par contre au-dessous de 5 hectares tous les âges moyens sont supérieurs à 56 ans (56,8 pour le plus faible). Cette tendance est compensée par un rajeunissement des exploitants dirigeant de grandes exploitations.

Il semble donc que l'explication donnée au premier paragraphe de ce chapitre à propos des relations entre l'âge des chefs d'exploitations et la superficie de leurs exploitations soit appuyée par cette étude des âges moyens.

b. Les chefs d'exploitation actifs à temps partiel sur leur exploitation sont généralement plus âgés que ceux qui travaillent à temps complet. Cela est particulièrement net sur les exploitations de plus de 10 hectares.

La cause de cet écart est difficile à expliquer sans informations complémentaires sur la nature des activités extérieures de ces exploitants, et sans connaître les structures de leurs exploitations notamment en ce qui concerne les systèmes de culture et la composition de l'ensemble de la main-d'œuvre.

D'ailleurs l'âge moyen de ces exploitants à temps partiel varie peu avec la superficie des exploitations, et il sera nécessaire également de chercher une explication à cela.

c. Enfin, les chefs d'exploitation féminins sont en moyenne plus âgées que les hommes quelle que soit la superficie de leurs exploitations. Cela apparaissait déjà dans la pyramide des âges, et est renforcé par le fait que, chez les femmes, la proportion d'exploitantes à temps partiel est élevée.

(13) Recensement général de l'Agriculture de 1955, tome III (Paris, Imprimerie nationale, 1961), p. 29.

TABLEAU X

Age moyen (en années révolues), des exploitants agricoles suivant le sexe, le type d'activité sur l'exploitation et la taille de celle-ci

Type d'activité sur l'exploitation	Taille de l'exploitation (S. A. U. en ha)												Toutes tailles	Nombres absolus en milliers	%	
	Moins de 1 ha	1 à moins de 2 ha	2 à moins de 5 ha	5 à moins de 10 ha	10 à moins de 15 ha	15 à moins de 20 ha	20 à moins de 25 ha	25 à moins de 30 ha	30 à moins de 40 ha	40 à moins de 50 ha	50 à moins de 70 ha	70 à moins de 100ha				100 ha et plus*
Temps complet.....	55,1	57,0	56,7	53,0	49,8	48,6	48,0	47,7	47,3	47,2	47,5	46,5	46,7	50,1	1.137,5	59,9
Temps partiel.....	57,0	57,4	56,1	55,6	55,9	56,2	56,0	56,5	55,5	54,5	54,1	54,2	51,2	56,2	656,7	34,6
Direction seulement..	65,6	63,4	63,0	64,5	64,7	65,3	63,5	62,0	61,4	59,7	60,0	58,0	54,7	63,2	105,1	5,5
Tous types.....	57,6	57,9	56,8	54,5	51,6	50,3	49,6	49,2	48,7	49,0	48,9	48,3	48,7	53,0	1.899,2	100,0
<i>Ensemble :</i>																
<i>Hommes :</i>																
Temps complet.....	54,7	56,6	56,5	52,8	49,7	48,5	47,9	47,6	47,2	47,1	47,4	46,4	46,7	50,0	1.109,5	65,4
Temps partiel.....	56,0	56,3	54,9	54,2	54,5	54,9	55,1	55,5	54,6	53,9	53,5	52,9	50,5	55,0	518,4	30,4
Direction seulement..	63,3	60,7	60,3	63,0	63,5	64,1	62,1	60,8	59,6	58,8	49,6	56,7	54,0	61,2	71,7	4,2
Tous types.....	56,3	56,7	55,7	53,6	50,9	49,7	49,0	48,7	48,2	48,6	48,5	47,8	48,3	52,0	1.699,6	100,0
<i>Femmes :</i>																
Temps complet.....	60,0	60,7	58,4	57,1	55,1	54,5	54,0	50,8	52,3	53,5	56,0	50,4	54,7	56,8	28,0	14,0
Temps partiel.....	62,7	61,8	61,0	60,7	60,1	59,5	58,6	58,8	58,2	56,4	56,3	59,1	57,1	60,7	138,3	69,4
Direction seulement..	68,2	68,5	68,4	67,6	67,3	68,6	66,6	65,3	67,2	64,0	61,3	64,3	60,3	67,6	33,4	16,6
Tous types.....	64,1	62,8	61,7	61,1	60,3	60,0	59,3	58,7	58,7	57,2	57,6	59,0	58,4	61,3	199,6	100,0

* Résultat entaché d'erreurs aléatoires, le nombre d'exploitations dans l'échantillon étant trop faible.



CONCLUSION

Les résultats de l'échantillon-maître actuellement disponibles sont encore peu nombreux. Mais la longue période qui s'est écoulée depuis le recensement général de l'agriculture de 1955 a rendu très pressante la demande d'une information plus actuelle sur la structure des exploitations agricoles et sur la population active ou non des exploitations agricoles. C'est pourquoi il a été jugé profitable de diffuser dès la sortie des premiers états mécanographiques quelques données essentielles.

Comme on a pu s'en rendre compte, ces données sont fragmentaires et elles peuvent, à cause de cela, sembler disparates. Mais cet article constitue seulement le point de départ d'une série d'études détaillées qui auront pour objets principaux : d'une part, la population vivant dans les exploitations agricoles et la population agricole active, d'autre part la structure des exploitations et son évolution entre 1955 et 1963 (14).

Parallèlement seront étudiées :

a. La concentration des exploitations à partir de l'explication de leurs disparitions dans les départements où ont eu lieu des diminutions, et l'étude du sort des terres des exploitations disparues.

b. Les possibilités de remplacement des chefs d'exploitation et en liaison avec celles-ci les probabilités de diminution du nombre des exploitations.

Toutes ces études doivent faire l'objet de publications étoffées par les soins de l'I.N.S.E.E., du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques et du département d'Économie de l'Institut National de la Recherche Agronomique.

Enfin il est possible qu'ultérieurement les informations contenues dans l'échantillon-maître servent de support à l'établissement d'une typologie des exploitations agricoles.

(14) Des enquêtes spécifiques réalisées à des périodes voisines de celle de l'échantillon-maître avec des échantillons plus légers devraient permettre d'apporter des informations structurelles complémentaires : enquête mécanisation 1962-1963 et enquête habitat-bâtiments d'exploitation à la fin de 1965 notamment.

ANNEXE

N° MIII
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
STATISTIQUE AGRICOLE
FICHE D'EXPLOITATION B.S.
Strictement Confidentiel (Loi du 7 Juin 1951)
Visa n° 63 087
Ministère de l'Agriculture et I.N.S.E.E.

TYPE : Ne rien inscrire dans les cases réservées au chiffrage

Date de l'enquête : _____

Département : _____

Région Agricole : _____

Commune : _____

N° Cadastral du Sièg d'Exploitation : _____

Lieu du Sièg : chef-lieu hameau expl. isolée

En quelle année le chef d'exploitation a-t-il pour la première fois pris la direction d'une exploitation : _____

En quelle année le chef d'exploitation a-t-il pris la direction de l'exploitation qu'il dirige actuellement : _____

Le chef d'exploitation dirige seulement l'exploitation travaille sur l'exploitation

Nombre TOTAL d'enfants actuellement vivants du Chef d'Exploitation : _____

Personnes vivant ou travaillant sur l'exploitation :	FAMILLE			Vit sur l'Exploitation	Année de naissance	ACTIVITE SUR L'EXPLOITATION (cf. Code)								OBSERVATIONS (Activité extérieure des 4, 6, 8) 5, 7, 9							
	Lien	Sexe	Code			Plein temps	Temps partiel				Aucune activité				Nombre de jours/an	C U					
							1	3	5	7	9	2	4				6	8			
I	Chef d'Exploit.																				
			22													27				30	
			31													36				39	
			40													45				48	
			49													54				57	
			58													63				66	
			67													72				75	
II			22													27				30	
			31													36				39	
			40													45				48	
			49													54				57	
			58													63				66	
			67													72				75	
2	ABSENTS TEMPORAIRES MEMBRES de la FAMILLE																			Position	
			22													27				30	
			31													36				39	
			40													45				48	
3	SALARIES NON FAMILIAUX occupant un emploi permanent																				Emploi de main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle y compris travail à l'entreprise et aides familiaux saisonniers <input type="text" value="OUI"/> <input type="text" value="NON"/> (dans l'affirmative porter les renseignements utiles sur le bordereau vert prévu à cet effet)
	QUALITE	Sexe	CODE																		
			22													27				30	
			31													36				39	
			40													45				48	
			49													54				57	
			58													63				66	
			67													72				75	

Code des Activités

Temps partiel sur l'exploitation

3 → Personnes n'exerçant aucune activité en dehors de l'exploitation + 2
 5 → Personnes exerçant une activité agricole en dehors de l'exploitation + 4
 7 → Personnes exerçant une activité non agricole en dehors de l'exploitation + 6
 9 → Personnes exerçant une activité agricole et non agricole en dehors de l'exploitation + 8

Aucune activité sur l'exploitation

ANNEXE (Suite)

5	SUPERFICIES DE L'EXPLOITATION (cultures principales seulement y compris les extensions hors commune)	TOTAL			NON SARCLEES			SARCLEES et ASSIMILEES		
		Code	Hectares	Ares	Code	Hectares	Ares	Code	Hectares	Ares
1 ^{er} col 14 Terres Labourables	1 - Céréales	0 1			2 1			3 1		
	2 - Plantes sarclées non fourragères	0 2						3 2		
	3 - Textiles et Oléagineux	0 3			2 3			3 3		
	4 - Cultures légumières de plein champ	0 4			2 4			3 4		
	5 - Cult. fourrag.(1) et Plantes sarc. four.	0 5			2 5			3 5		
	6 - Jachères	0 6			Total 3			Total 4		
	7 - Prés - Herbages - Pâturages - Pacages	0 7								
	8 - Landes et Parcours productifs	0 8								
	9 -	0 9								
	10 - Cultures	Vignes Vergers Marâichages Autres	1 0							
	11 - spécialisées		1 1							
	12 -		1 2							
	13 - Landes et Friches non-productives		1 3							
	14 - Sols des Bâtiments et Cours		1 4							
TOTAL 1 à 14		Total 1								
15 - Bois, Aulnaies, Peupleries, etc . . .		1 5								
16 - Territoire non Agricole (stérile, rochers, carrières) et étangs en rapport		1 6								
Superficie Totale		Total 2								

(1) Cultures fourragères : Prairies artificielles, prairies temporaires, fourrages annuels.

OBSERVATIONS

6	MODE DE FAIRE VALOIR du total 1 (1 à 14)	Superficies	
		Hectares	Ares
1	Faire Valoir Direct	14	17
	Fermage (y compris location verbale)	19	22
	Métayage	24	27
	D'on par un Salarié	29	32
	Total 5		

L'Exploitant est-il propriétaire des bâtiments : OUI 1 NON 2

L'Exploitation est-elle : d'un seul tenant 1 Parcelée 2 Très morcelée 3

CHEPTEL VIF : (Présent sur l'Exploitation au moment de l'Enquête, sauf pour les Poulets)

7	BOVINS					Total :	OVINS			Total :	EQUINS					Total :
	Vaches laitières	Autres Adultes 2 ans et +	Mâles	Femelles	Elèves et Veaux	Elèves et Veaux	Brebis Mères	Autres Adultes	Elèves et Agneaux	Femelles reproduct.	Adultes 3ans et +	3ans et +	Elèves - 3 ans	Elèves - 3 ans		
1					Ent. 1 & 2ans	Moins d'1 an										

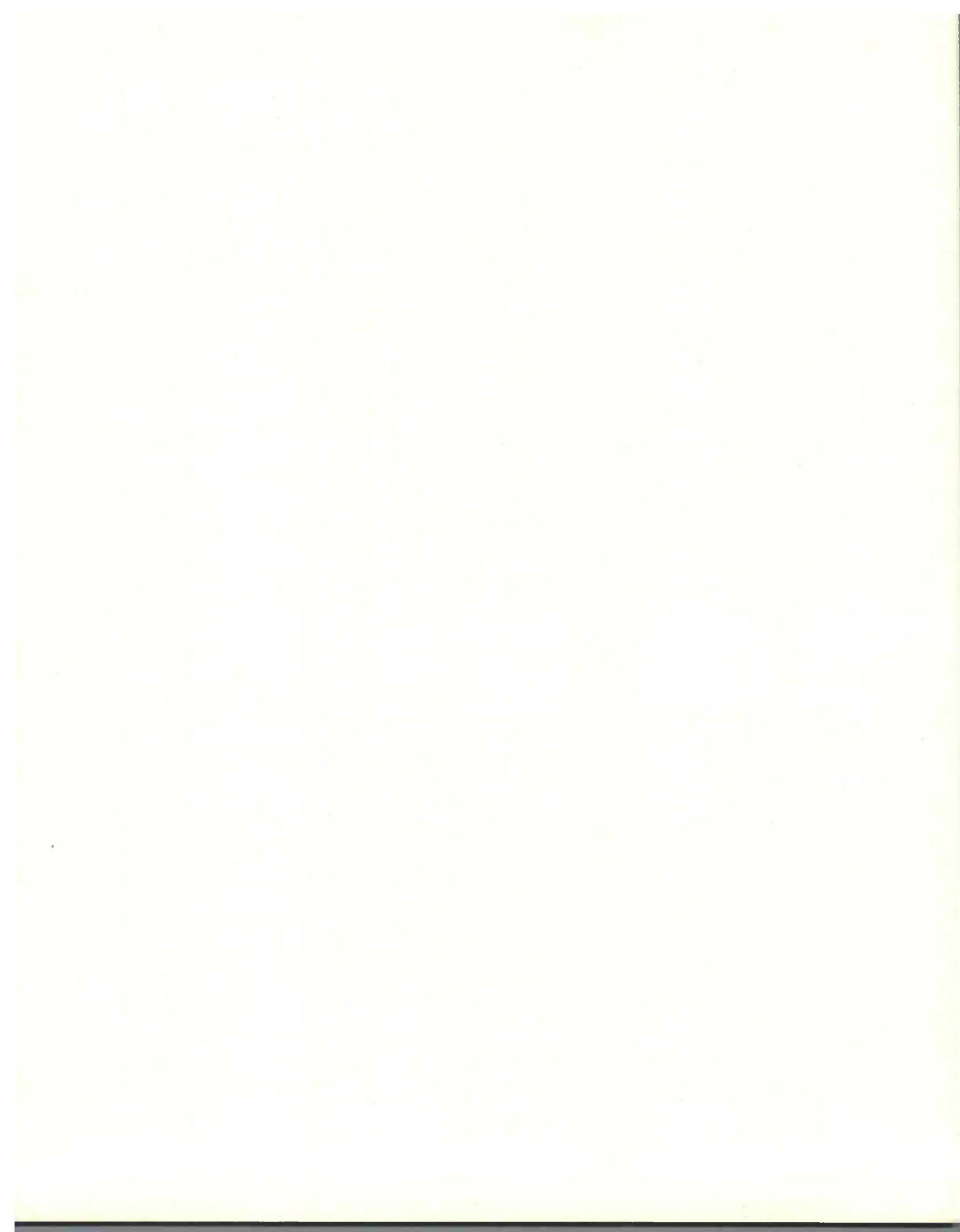
8	CAPRINS		PORCINS		VOLAILLES			LAPINS	OBSERVATIONS sur le cheptel
	Adultes	Elèves	Truies Mères	Verres	Poules pondeuses (effectif présent)	Poulets produits dans les 12 derniers mois	Autres Volailles (effectif présent)	Mères seulement	
1									

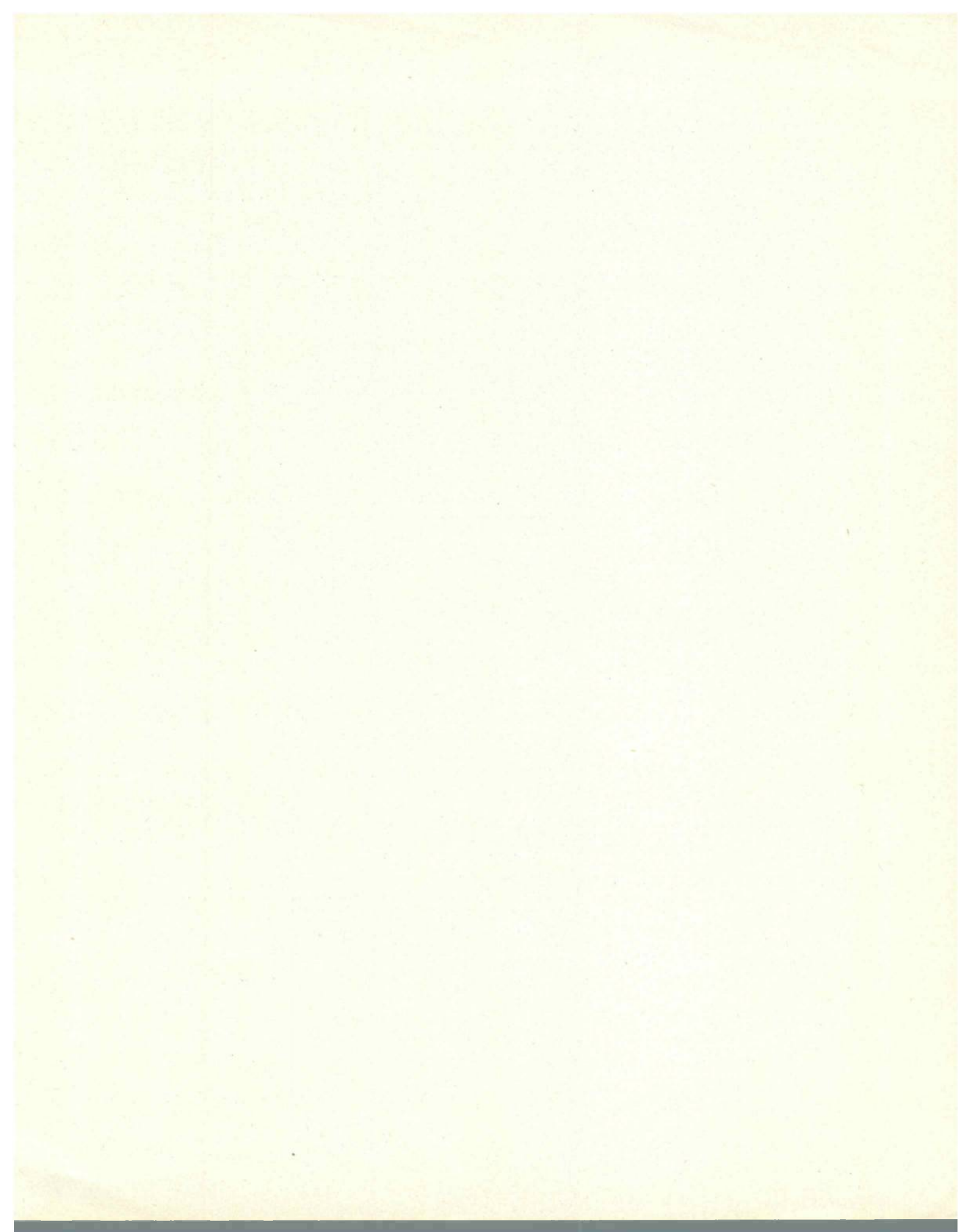
MATERIEL :

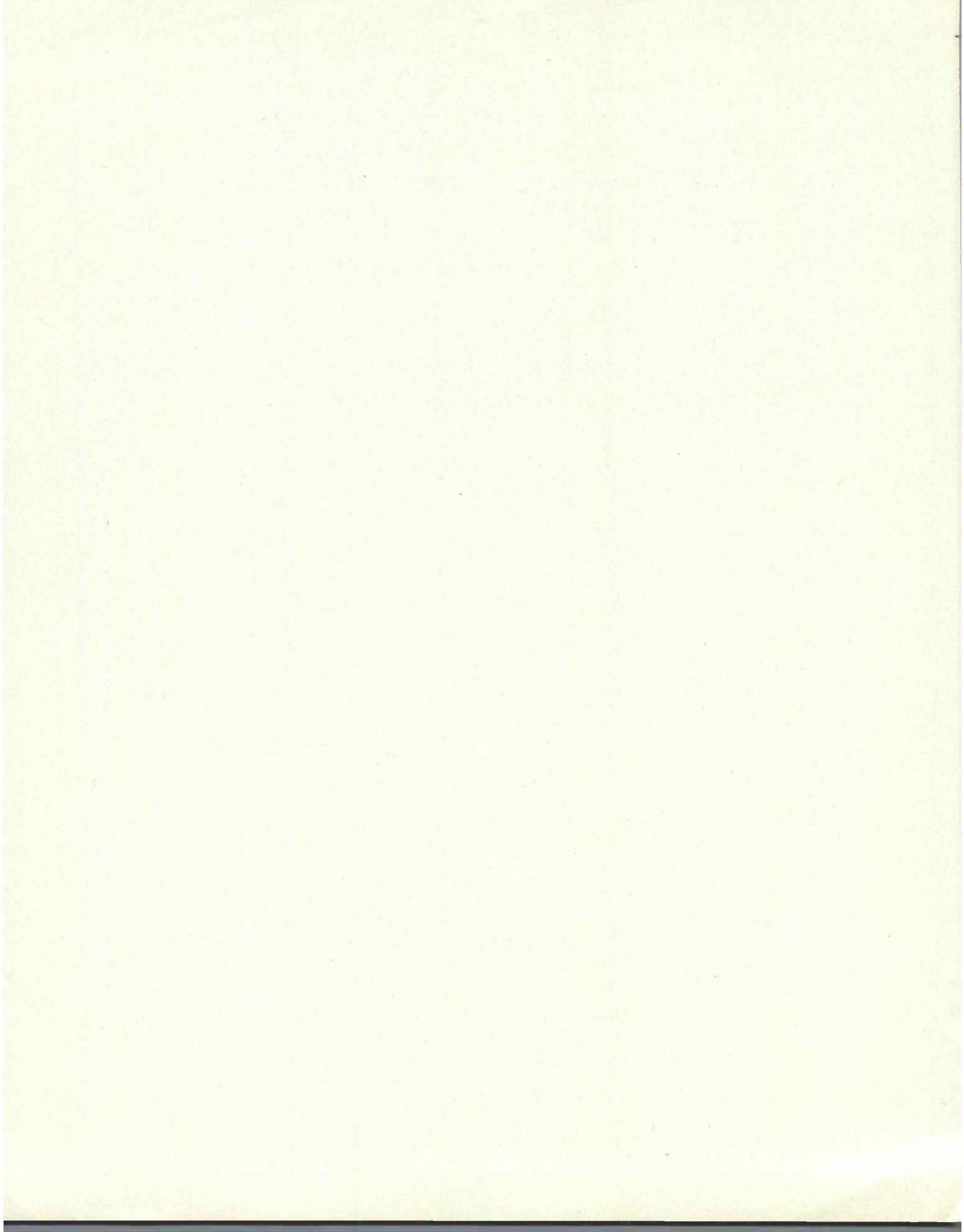
8	TRACTEURS			AUTRE MATERIEL DE MOTOCULTURE			GROSSES MACHINES DE RECOLTE		
	Marques et Types	Prop	Cap	Matériel	C.V.	Matériel	Prop	Cap	
1				Motoculteur :	1er				
					2ème				
				Motofaucheuse :	1ère				
					2ème				
				Motohoue					
			Mototreuil						
			Autres : OUI 1 NON 2						

8	GROSSES MACHINES DE RECOLTE		
	Matériel	Prop	Cap
1	Moissonneuse - Batteuse	1ère	
		2ème	
		3ème	
	Ramasseuse-Presses	1ère	
		2ème	
	Autres Mach. de Rec. OUI 1 NON 2		
	Travail par Entreprise OUI 1 NON 2		

SC. 38342







**PUBLICATIONS RÉCENTES DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
OU SOUS LE DOUBLE TIMBRE AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
RELATIVES A LA STATISTIQUE AGRICOLE**

Recensement général de l'Agriculture :

Tome I. - Premiers résultats par département.

Tome II. - Premiers résultats par région agricole.

Tome III. - Caractéristiques générales de la population vivant dans les exploitations agricoles.

- Composition et mode de calcul du nouvel indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles (Etudes Statistiques n° 3 - juillet-septembre 1960 page 293).
- Quantités de travail fournies à l'agriculture (Bulletin hebdomadaire de l'INSEE n° 673 du 29 avril 1961).
- Le revenu de l'agriculture en France pour la campagne 1960-1961 (Etudes et Conjoncture n° 12 décembre 1961).
- Le comportement économique des agriculteurs selon quelques critères sociologiques et géographiques (Etudes et Conjoncture n° 2 février 1962).
- Etudes économiques de la production fruitières et enquêtes statistiques sur la production des vergers (Etudes Statistiques n° 1 - 1er trimestre 1963).
- Population agricole au recensement général de 1962 (Bulletin hebdomadaire de l'INSEE du 12 octobre 1963).
- Aspects départementaux de la population active vivant dans les exploitations agricoles mais ne travaillant pas en permanence sur celles-ci en 1955-1956 (Etudes et Conjoncture n° 11 novembre 1963).

Enquêtes

- ♦ - L'aviculture dans le Finistère (Etudes Statistiques n° 4 octobre-décembre 1961).
- ♦ - Mesures objectives sur les rendements en blé et orge (Etudes Statistiques n° 4 octobre-décembre 1962).
- ♦ - Le matériel de culture (Etudes et Conjoncture n° 1 janvier 1963).
- ♦ - Mesures objectives sur les rendements en blé et orge : calcul de l'erreur aléatoire (Etudes Statistiques n° 1 janvier-mars 1963).
- ♦ - Le cheptel bovin en Bretagne (Etudes Statistiques n° 3 juillet-septembre 1963).
- ♦ - Les salaires dans l'agriculture en avril 1963 (Etudes Statistiques n° 3 - juillet-septembre 1963).
- ♦ - Les productions de blé et orge en 1963 (Etudes Statistiques n° 4 - octobre-décembre 1963).
- ♦ - Le cheptel bovin en Lorraine (Etudes Statistiques n° 1 - janvier-mars 1964).
- ♦ - L'aviculture dans sept départements (Etudes Statistiques n° 2 - avril-juin 1964).
- ♦ - Le cheptel bovin français en 1963 (Bulletin hebdomadaire de l'INSEE n° 844 - septembre 1964).
- ♦ - Le cheptel ovin en 1963 (Etudes Statistiques n° 4 - octobre-décembre 1964).
- ♦ - Les productions de blé et d'orge en 1964 (Supplément « Série Etudes » n° 1 - février 1965).
- ♦ - La production de maïs en 1964 (Supplément « Série Etudes » n° 2 - mars 1965).
- ♦ - La production de pommes de terre de conservation en 1964 (Supplément « Série Etudes » n° 2 - mars 1965).
- ♦ - Les salaires dans l'agriculture en avril 1964 (Etudes et Conjoncture n° 3 - mars 1965).
- ♦ - La production de poussins d'un jour par les accouveurs en 1964 « Série Etudes » n° 3 - avril 1965.
- ♦ - Le troupeau bovin français en 1963 « Série Etudes » n° 4 - juin 1965.

Imprimerie Nationale
65 0301 0 50 029 6
